



Compte financier unique **2024**

Note de présentation

Conseil communautaire du 24 juin 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PRESENTATION CONSOLIDEE BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	4
PRESENTATION CONSOLIDEE DES RESULTATS.....	5
PRESENTATION CONSOLIDEE PAR POLITIQUES PUBLIQUES	7
PRESENTATIONS INDIVIDUALISEES DES BUDGETS	9
LE BUDGET PRINCIPAL	10
LE BUDGET ANNEXE TRANSPORTS	27
LE BUDGET ANNEXE SERVICES COMMUNS	30
LE BUDGET ANNEXE DES PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES	33
LE BUDGET ANNEXE BATIMENTS ECONOMIQUES	36
LE BUDGET ANNEXE DECHETS.....	39
LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE.....	44
LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	51
PRESENTATION SYNTHETIQUE DES BUDGETS	59
ETAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2024	68
RETROSPECTIVE FINANCIERE	72

INTRODUCTION

La préparation budgétaire 2024 s'est déroulée en quatre étapes. Le débat d'orientations budgétaires s'est tenu le 28 novembre 2023 et le budget primitif 2024 a été voté par le Conseil communautaire le 19 décembre 2023. Le budget a ensuite fait l'objet de deux modifications : lors du budget supplémentaire adoptée le 25 juin 2024 et lors de la décision modificative n°2 adoptée le 10 décembre 2024.

A présent que l'exécution budgétaire 2024 est terminée, il est soumis au Conseil communautaire le vote du compte financier unique (CFU). Ce document est le premier de Lamballe Terre et Mer : il regroupe l'ancien compte administratif tenu par l'ordonnateur et l'ancien compte de gestion tenu par le comptable public. Seront notamment présentés les réalisations comptables par rapport aux prévisions budgétaires, et les résultats définitifs.

Il est proposé une présentation consolidée des résultats (c'est-à-dire une présentation du budget principal et des budgets annexes), une présentation consolidée des réalisations par politiques publiques, puis une présentation individualisée des réalisations pour le budget principal et les budgets annexes.

**PRESENTATION CONSOLIDEE
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

PRESENTATION CONSOLIDEE DES RESULTATS

Le résultat du compte financier unique 2024 peut être présenté en trois temps :

- Le résultat de l'exercice 2023 affecté sur l'exercice 2024.
- Le résultat de l'exercice 2024 : il s'agit des recettes moins les dépenses pour l'exercice.
- Le résultat cumulé de l'exercice 2024 : il s'agit du résultat de l'exercice 2024 auquel est ajouté le résultat des restes à réaliser d'investissement. Ces restes à réaliser sont des recettes et des dépenses d'investissement engagées comptablement et juridiquement, mais non mandatées ou titrées en 2024. Ces recettes et dépenses constitueront des reports en 2025, et doivent être appréhendés dans le calcul du résultat cumulé 2024.

Pour tous les budgets de Lamballe Terre et Mer, le résultat de l'exercice 2024 s'élève à 4,9 M€. Après prise en compte des restes à réaliser en investissement, le résultat cumulé 2024 s'élève à 6,6 M€.

Lamballe Terre et Mer - Compte financier unique 2024

Budgets	a		b	c = b-c	d	e = c + d	f	g = e + f
	Opérations de l'exercice 2024		Résultats de l'exercice 2024	Résultats 2023 affectés en 2024	Résultats cumulés de l'exercice 2024	Solde des restes à réaliser	Résultats cumulés 2024 après restes à réaliser	
	dépenses	recettes						
TOTAL AGRÉGÉ	128 271 250,52	133 155 538,27	4 884 287,75	1 162 000,22	6 046 287,97	549 410,93	6 595 698,90	
Investissement	37 722 141,26	35 674 052,05	- 2 048 089,21	- 5 107 240,09	- 7 155 329,30	549 410,93	- 6 605 918,37	
Fonctionnement	90 549 109,26	97 481 486,22	6 932 376,96	6 269 240,31	13 201 617,27		13 201 617,27	

Le tableau ci-après présentent les résultats pour chaque budget (budget principal ou budgets annexes).

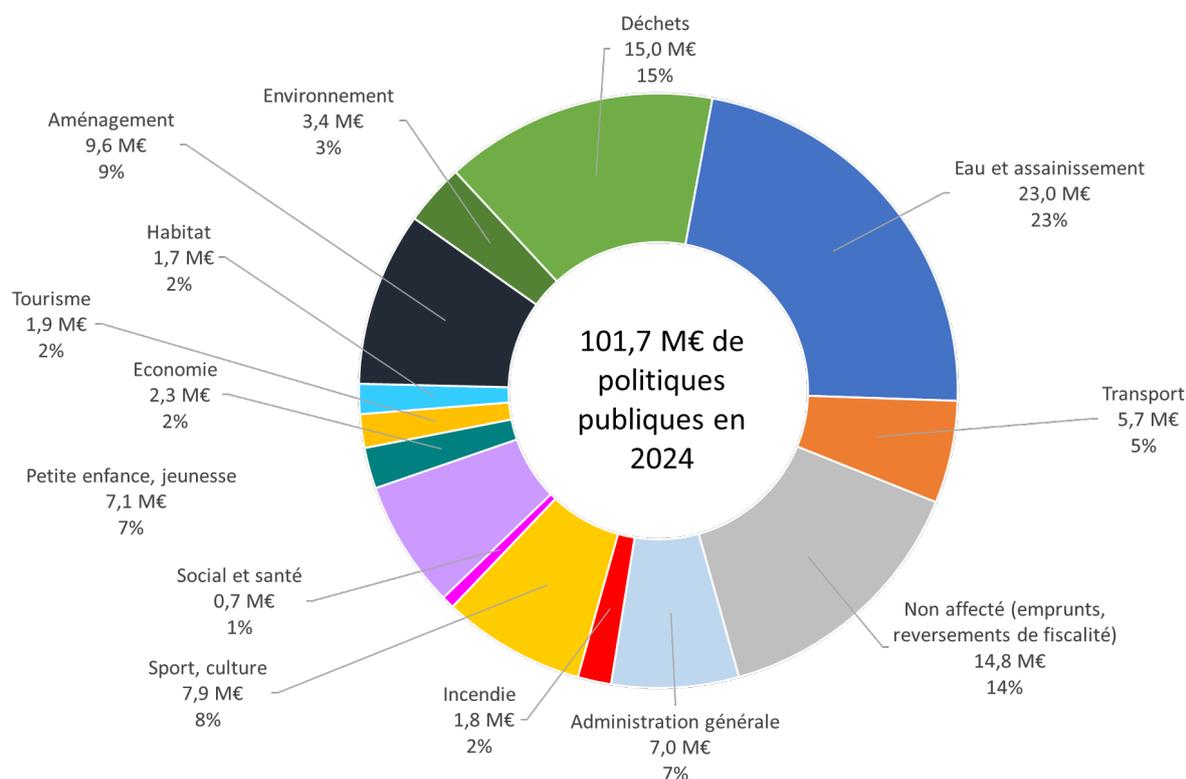
Lamballe Terre et Mer - Compte financier unique 2024								
Budgets	a		b	c = b-c	d	e = c + d	f	g = e + f
	Opérations de l'exercice 2024		Résultats de l'exercice 2024	Résultats 2023 affectés en 2024	Résultats cumulés de l'exercice 2024	Solde des restes à réaliser	Résultats cumulés 2024 après restes à réaliser	
dépenses	recettes							
Budget principal								
Investissement	14 056 012,05	14 588 506,81	532 494,76	- 4 096 699,16	- 3 564 204,40	- 386 230,90	- 3 950 435,30	
Fonctionnement	49 274 568,96	53 895 949,11	4 621 380,15	1 342 269,92	5 963 650,07	-	5 963 650,07	
Total	63 330 581,01	68 484 455,92	5 153 874,91	- 2 754 429,24	2 399 445,67	- 386 230,90	2 013 214,77	
Budget annexe transports								
Investissement	6 202,80	10 347,10	4 144,30	63 102,18	67 246,48	-	67 246,48	
Fonctionnement	4 407 691,43	4 722 388,81	314 697,38	- 14 991,26	299 706,12	-	299 706,12	
Total	4 413 894,23	4 732 735,91	318 841,68	48 110,92	366 952,60	-	366 952,60	
Budget annexe services communs								
Investissement	934 139,06	934 139,06	-	-	-	-	-	
Fonctionnement	431 834,11	431 834,11	-	-	-	-	-	
Total	1 365 973,17	1 365 973,17	-	-	-	-	-	
Budget annexe parcs d'activités								
Investissement	7 478 866,36	6 028 492,98	- 1 450 373,38	- 571 805,48	- 2 022 178,86	-	- 2 022 178,86	
Fonctionnement	7 455 777,78	7 416 074,89	- 39 702,89	913 286,88	873 583,99	-	873 583,99	
Total	14 934 644,14	13 444 567,87	- 1 490 076,27	341 481,40	- 1 148 594,87	-	- 1 148 594,87	
Budget annexe bâtiments								
Investissement	139 493,71	330 158,06	190 664,35	144 397,25	335 061,60	-	335 061,60	
Fonctionnement	318 386,09	490 765,15	172 379,06	580 909,79	753 288,85	-	753 288,85	
Total	457 879,80	820 923,21	363 043,41	725 307,04	1 088 350,45	-	1 088 350,45	
Budget annexe déchets ménagers								
Investissement	4 275 713,56	2 942 649,64	- 1 333 063,92	1 135 484,75	- 197 579,17	- 119 506,21	- 317 085,38	
Fonctionnement	12 221 591,23	13 039 884,87	818 293,64	387 677,40	1 205 971,04	-	1 205 971,04	
Total	16 497 304,79	15 982 534,51	- 514 770,28	1 523 162,15	1 008 391,87	- 119 506,21	888 885,66	
Budget annexe eau potable								
Investissement	4 213 472,17	2 405 644,17	- 1 807 828,00	85 533,51	- 1 722 294,49	- 375 336,89	- 2 097 631,38	
Fonctionnement	8 633 468,27	9 176 344,44	542 876,17	2 923 302,78	3 466 178,95	-	3 466 178,95	
Total	12 846 940,44	11 581 988,61	- 1 264 951,83	3 008 836,29	1 743 884,46	- 375 336,89	1 368 547,57	
Budget annexe assainissement								
Investissement	6 618 241,55	8 434 114,23	1 815 872,68	- 1 867 253,14	- 51 380,46	1 430 484,93	1 379 104,47	
Fonctionnement	7 805 791,39	8 308 244,84	502 453,45	136 784,80	639 238,25	-	639 238,25	
Total	14 424 032,94	16 742 359,07	2 318 326,13	- 1 730 468,34	587 857,79	1 430 484,93	2 018 342,72	
TOTAL A GRÉGÉ	128 271 250,52	133 155 538,27	4 884 287,75	1 162 000,22	6 046 287,97	549 410,93	6 595 698,90	
Investissement	37 722 141,26	35 674 052,05	- 2 048 089,21	- 5 107 240,09	- 7 155 329,30	549 410,93	- 6 605 918,37	
Fonctionnement	90 549 109,26	97 481 486,22	6 932 376,96	6 269 240,31	13 201 617,27	-	13 201 617,27	
RÉSULTAT A GRÉGÉ			4 884 287,75	1 162 000,22	6 046 287,97		6 595 698,90	

PRESENTATION CONSOLIDEE PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Il est proposé une présentation des dépenses et des recettes consolidées, c'est-à-dire pour le budget principal et pour les budgets annexes. Les présentations ci-après comprennent toutes les dépenses ou toutes les recettes, pour les sections de fonctionnement et d'investissement. En revanche, seules les opérations réelles sont présentées, les opérations d'ordre ont donc été exclues car venant gonfler artificiellement les masses. Les flux croisés entre budgets ont été retraités afin d'éviter une double comptabilisation.

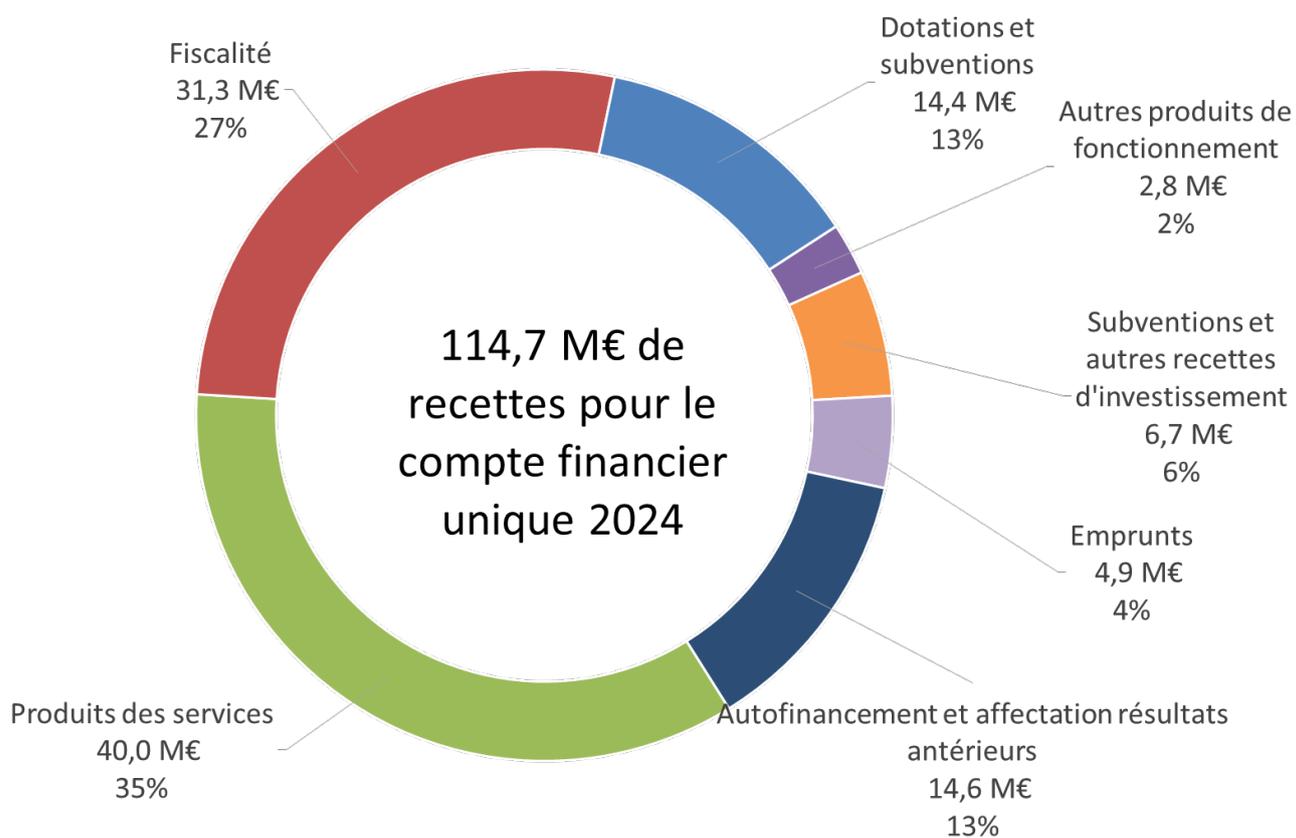
1- LES DEPENSES CONSOLIDEES PAR POLITIQUES PUBLIQUES

Les dépenses consolidées s'élèvent à 108,7 M€ en 2024. Le graphique ci-après présente la répartition de ces dépenses par politiques publiques.



2- LES RECETTES CONSOLIDEES PAR NATURE

Pour financer les différentes politiques publiques communautaires, Lamballe Terre et Mer a pu mobiliser les ressources présentées ci-après.



PRESENTATIONS INDIVIDUALISEES DES BUDGETS

LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget global 2024 du budget principal s'élevait à 79 M€.

1- LES RESULTATS 2024

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté en 2024 à hauteur de – 2 754 K€.

En 2024, en fonctionnement, le résultat est excédentaire à hauteur de 4 621 K€, tout comme la section d'investissement qui a fait ressortir un excédent de 532 K€. Le résultat courant de l'exercice s'élève alors à 5 154 K€.

Après intégration des résultats de l'année antérieure, le résultat de l'exercice 2024 s'élève à 2 399 K€.

Le résultat des restes à réaliser représente - 386 K€. Il s'agit des dépenses et recettes d'investissement engagées en 2024 mais non mandatées ou titrées et qui seront reportées en 2025.

Le résultat cumulé 2024 s'élève alors à 2 013 K€

<i>Résultat 2023 affecté en 2024</i>	
Fonctionnement	1 342 269,92
Investissement	-4 096 699,16
Résultat exercice antérieur	-2 754 429,24

<i>Résultat exercice 2024</i>	
Fonctionnement	4 621 380,15
Investissement	532 494,76
Résultat courant	5 153 874,91

<i>Résultat 2024 après affectation du résultat 2023</i>	
Fonctionnement	5 963 650,07
Investissement	-3 564 204,40
Résultat exercice	2 399 445,67

<i>Restes à réaliser 2024 (reports 2025)</i>	
Investissement	-386 230,90

Résultat cumulé 2024	2 013 214,77
-----------------------------	---------------------

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 55,2 M€.

Chap.	Recettes de fonctionnement	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
013	Atténuations de charges	945 563,77	740 000,00	796 998,30	107,7%	- 15,7%
70	Produits des services	11 561 799,18	11 661 000,00	12 187 882,12	104,5%	+ 5,4%
73	Impôts et taxes	14 806 684,94	14 536 000,00	14 477 779,15	99,6%	- 2,2%
731	Fiscalité locale	12 855 882,19	13 115 000,00	13 792 294,58	105,2%	+ 7,3%
74	Dotations et subventions	10 140 402,48	10 553 000,00	10 557 686,90	100,0%	+ 4,1%
75	Autres produits de gestion courante	838 351,63	474 000,00	688 325,36	145,2%	- 17,9%
76	Produits financiers	174 677,16	163 000,00	163 691,05	100,4%	- 6,3%
77	Produits exceptionnels	39 694,16	10 000,00	170 239,84	1702,4%	+ 328,9%
78	Reprise sur provisions	-	500 000,00	-	0,0%	-
042	Opérations d'ordre entre sections	1 125 126,34	1 060 000,00	1 061 051,81	100,1%	- 5,7%
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 019 870,26	1 342 269,92	1 342 269,92	100,0%	- 55,6%
Total		55 508 052,11	54 154 269,92	55 238 219,03	102,0%	- 0,5%

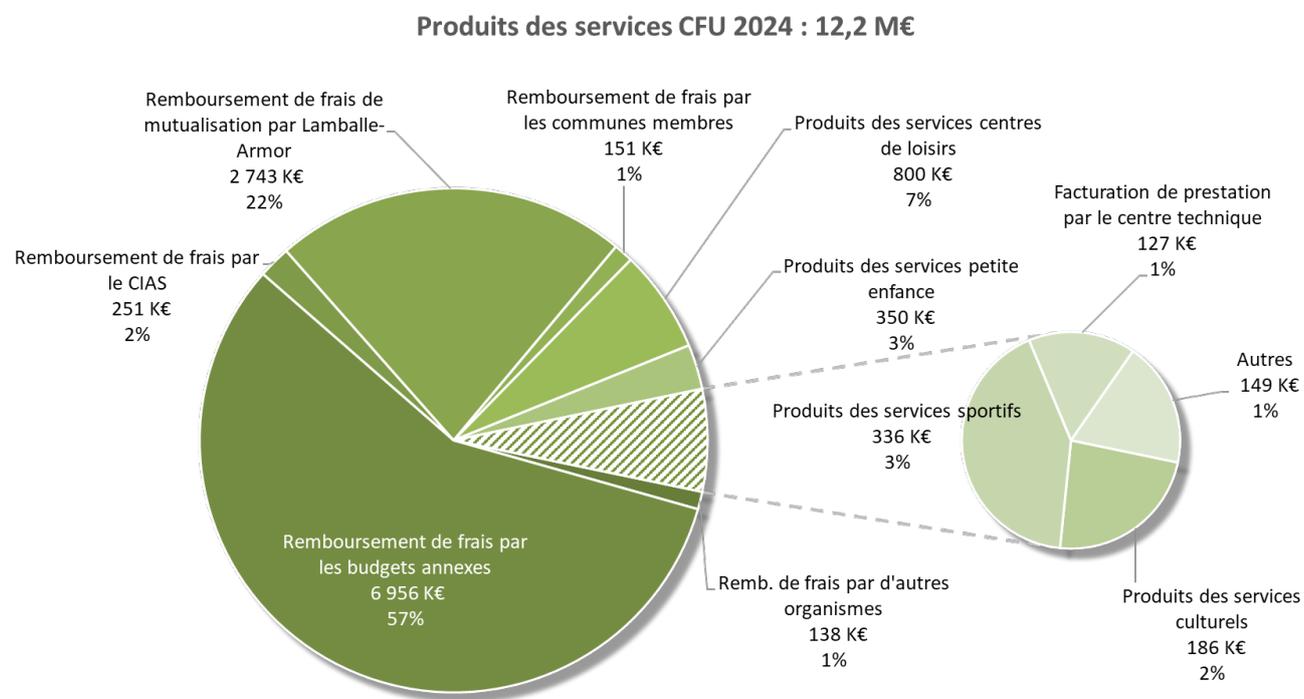
↳ Les atténuations de charges

Les atténuations de charges se sont élevées à 796 K€ et correspondent à des remboursements de charges de personnel. Il s'agit de remboursements d'indemnités journalières (468 K€), de la part qui est prélevée sur les bulletins de paie des agents pour les chèques déjeuners (226 K€) et d'autres remboursements (103 K€).

Les réalisations 2024 ont été plus élevées que la prévision 2024 mais inférieures à la réalisation 2023. L'année 2024 a en effet été marquée par des diminutions d'indemnités journalières.

↳ Les produits des services

Les produits des services se sont élevés à 12,2 M€. La réalisation est supérieure à la prévision (taux de réalisation de 105 %).



Une grande partie des produits des services proviennent de remboursement de frais (10,2 M€) :

- Par les budgets annexes : 6 956 K€. Cela concerne les remboursements de frais de personnel et de frais généraux par les budgets annexes transports, déchets, eau, assainissement et services communs pour le service mutualisé autorisation du droit des sols.
- Par le CIAS : 251 K€. Cela concerne la refacturation de frais de personnel, de frais généraux et des services supports (finances, RH, assemblées, etc... intervenant pour le CIAS).
- Par Lamballe-Armor au titre de la mutualisation des services : 2 743 K€. A noter que Lamballe-Armor rembourse également à Lamballe Terre et Mer une partie de la mutualisation des services au sein des attributions de compensation (pour 2 728 K€).
- Par les autres communes membres : 151 K€. Il s'agit de refacturations de frais de personnel d'agents intervenant dans ces communes.
- Par d'autres organismes extérieurs : 138 K€. Il s'agit de refacturations de frais de personnel ou de frais généraux pour des partenaires comme le GIP restauration collective du Penthièvre, le GIP du musée Maturin Méheut, la SPL tourisme, le syndicat mixte du haras national de Lamballe, ou certaines associations.
- A cela s'ajoute également la facturation de prestations complémentaires par le centre technique auprès des partenaires précédemment cités (127 K€).

On relève ensuite les produits des services publics communautaires à proprement parlé (1 672 K€) :

- Produits des centres de loisirs (800 K€),
- Produits des services de la petite enfance (350 K€), c'est-à-dire les crèches.
- Produits des services sportifs (336 K€), c'est-à-dire les entrées à la piscine de Lamballe-Armor.

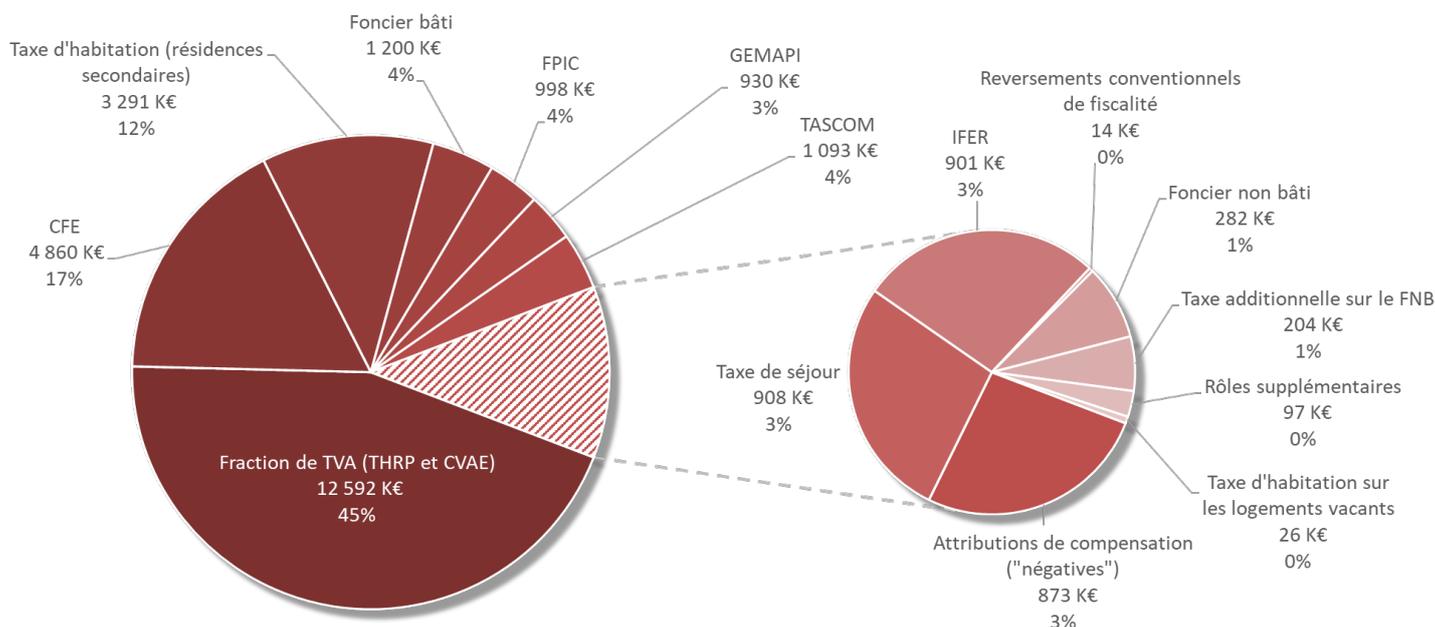
- Produits des services culturels (186 K€), c'est-à-dire les cours de musique, les séances de musicothérapie et de théâtre dans les écoles.

Les autres produits (149 K€) concernent les produits de locations de salle ou complexe sportif, la vente d'électricité à EDF, les recettes des aires d'accueil des gens du voyage...

Les impôts et taxes

Le produit fiscal s'est élevé à 28,3 M€ en 2024. La réalisation est supérieure à la prévision (taux de réalisation de 102 %).

Produit fiscal CFU 2024 : 28,3M€



La fraction de TVA attribuée par l'Etat aux intercommunalités est versée par l'Etat en remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). La fraction de TVA a représenté 12 592 K€, c'est-à-dire la première recette fiscale (45%). La cotisation foncière des entreprises (CFE) constitue la seconde recette fiscale (4 860 K€).

L'agglomération a perçu le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (3 291 K€), sur le foncier bâti (1 200 K€), sur le foncier non bâti (282 K€) et la taxe additionnelle sur foncier non bâti (204 K€). Elle a également perçu la taxe GEMAPI (pour la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations, 930 K€). A noter qu'une partie de cette taxe est versée sur le chapitre des dotations et subventions suite à la réforme des bases fiscales des entreprises en 2022), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM, 1 093 K€), la taxe de séjour (908 K€), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER, 901 K€). A noter que la GEMAPI et la taxe de séjour financent uniquement des activités relatives à ces compétences.

En 2024, le budget a profité de rôles supplémentaires à hauteur de 97 K€. Il s'agit de rectifications ponctuelles sur la situation fiscale de certains contribuables.

Enfin, le budget principal a bénéficié de reversement de fiscalité. En premier lieu, il s'agit du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC pour 998 K€), dont la répartition entre LTM et les communes a été fixée par le pacte financier et fiscal. En deuxième lieu, il s'agit des reversements conventionnels de fiscalité par les communes, également prévus par le pacte financier et fiscal (14 K€, correspondant au reversement d'une partie de la taxe foncière communale des parcs d'activités). En dernier lieu, on relève les attributions de compensations versées par des communes (873 K€). Ces attributions de compensation

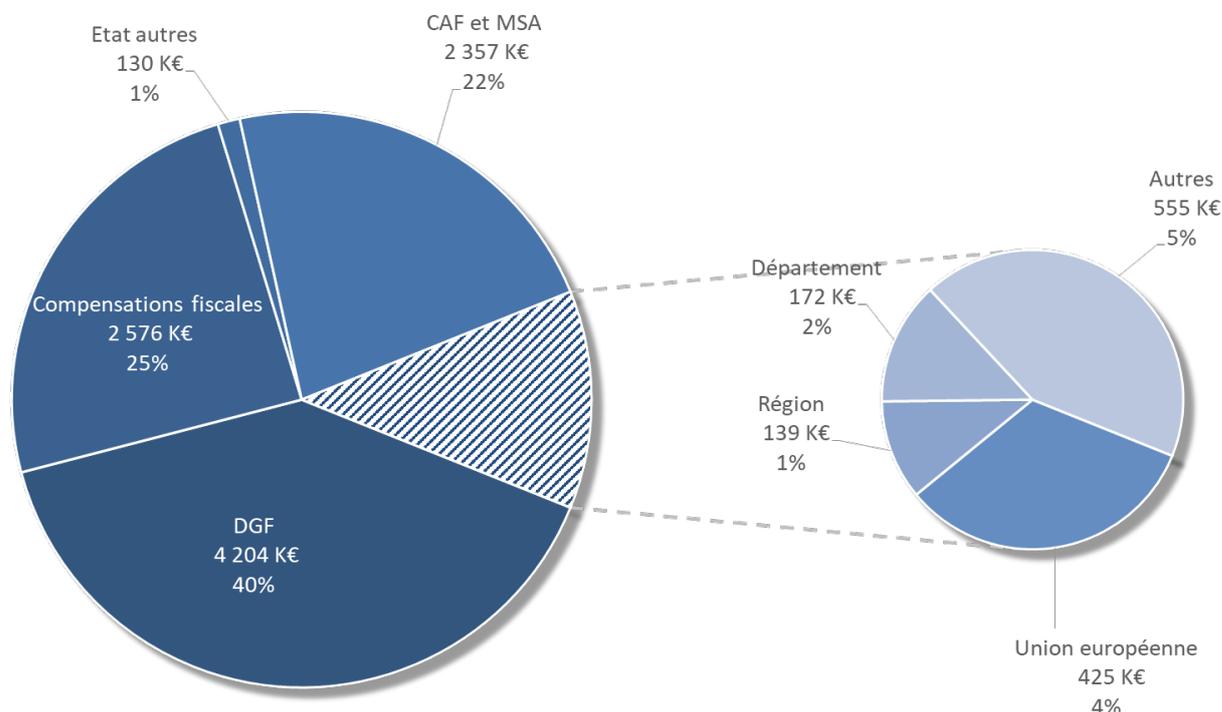
« négatives » ne concernent que Lamballe-Armor et la Bouillie, et permettent d'assurer la neutralité financière des transferts de compétences à l'agglomération réalisés par le passé.

Lamballe Terre et Mer a la possibilité d'intervenir sur le taux ou le produit pour 45 % de ce produit fiscal (CFE, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, TASCOM, taxe de séjour, GEMAPI, foncier bâti et foncier non bâti). Il faut également préciser que des règles de variation de taux de fiscalité s'appliquent (CFE, TH, FB et FNB), ou que les variations sont parfois très limitées (TASCOM).

↳ Les dotations et subventions

Le chapitre des dotations et subvention s'élève à 10,6 M€. La réalisation est légèrement supérieure à la prévision.

Dotations et subventions CFU 2024 : 10,6 M€



Les principales dotations proviennent de l'Etat (6,2 M€). Elles sont de quatre ordres. Premièrement la dotation globale de fonctionnement (DGF pour 4 204 K€), composée de la dotation d'intercommunalité (2 248 K€) et de la dotation de compensation (1 955 K€). Il s'agit des principales dotations de l'Etat pour le fonctionnement des collectivités. Deuxièmement, les compensations fiscales (2 576 K€), correspondant à des dégrèvements décidés par l'Etat à des contribuables locaux et qui sont compensés par l'Etat. Troisièmement, l'Etat verse également des subventions pour des politiques publiques sectorielles (133 K€, pour le ramassage et le traitement des algues vertes, pour des animations d'éducation artistiques et culturelles et pour favoriser la lecture dans les centres de loisirs). Enfin, l'Etat reverse en fonctionnement via le FCTVA (fonds de compensation de la TVA) une partie de la TVA supportée pour l'entretien des bâtiments publics et des voiries publiques (24 K€).

Les caisses d'allocations familiales (CAF) et la sécurité sociale agricole (MSA) sont également d'importants financeurs (2 357 K€) pour les activités des centres de loisirs, des crèches, des relais d'assistantes maternelles.

Plusieurs agences nationales versent des subventions à LTM (555 K€) dans le cadre des politiques publiques exercées : agence régionale de santé, agences de l'eau Loire-Bretagne, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)...

La Région Bretagne verse des subventions pour plusieurs politiques publiques (112 K€) : la rénovation énergétique, le plan de lutte contre les algues vertes, les milieux aquatiques, animation du document d'objectifs pour le site des Landes de la Poterie.

Le Département des Côtes d'Armor verse également des subventions (172 K€) au titre d'animations culturelles, de la préservation de l'environnement, l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 688 K€. La réalisation est supérieure à la prévision (taux de réalisation de 145 %).

Il s'agit principalement de loyers et de facturation de charges liées à des loyers. Les loyers peuvent concerner des particuliers dans le cadre de logements sociaux, d'entreprises, d'organismes publics, de praticiens de santé dans les maisons médicales, et d'agriculteurs pour des terres agricoles.

Les produits financiers

Les produits financiers correspondent à la participation de l'Etat pour les emprunts structurés qui ont été désensibilisés en 2016 et en 2023 (163 K€). Il s'agit du versement du fonds de soutien de l'Etat perçu pour le remboursement de ces emprunts à risque.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels se sont élevés à 170 K€. Il s'agit des produits de cessions d'immobilisations (152 K€), et d'annulation de mandats sur des exercices comptables antérieurs (19 K€).

La réalisation est supérieure à la prévision (taux de réalisation de 1702 %), mais pour ce chapitre, cette information n'est pas significative puisque les produits de cession ne font pas l'objet d'inscription budgétaire.

Les opérations d'ordre entre sections

Les recettes d'ordre de fonctionnement se sont élevées à 1 061 K€. Il s'agit des écritures pour la quote-part des subventions d'investissement transférées en section de fonctionnement pour neutraliser l'amortissement des immobilisations concernées (1 056 K€) et des opérations d'ordre liées aux cessions (5 K€).

L'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur

Le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2023 a été affecté sur l'exercice 2024 pour le montant de 1 342 K€.

2-2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 49,3 M€.

Chap.	Dépenses de fonctionnement	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
011	Charges à caractère général	7 277 602,29	8 315 000,00	7 264 522,10	87,4%	- 0,2%
012	Charges de personnel	24 850 709,90	26 300 000,00	25 297 367,80	96,2%	+ 1,8%
014	Atténuations de produits	5 248 829,63	5 344 000,00	5 344 000,00	100,0%	+ 1,8%
65	Autres charges de gestion courante	6 429 328,63	5 793 000,00	5 055 432,13	87,3%	- 21,4%
66	Charges financières	848 857,89	940 000,00	937 498,99	99,7%	+ 10,4%
67	Charges exceptionnelles	4 042,66	115 000,00	81 942,73	71,3%	Sup. à + 500 %
68	Provisions	-	110 000,00	110 000,00	100,0%	-
042	Opérations d'ordre entre sections	4 963 311,19	5 070 000,00	5 183 805,21	102,2%	+ 4,4%
023	Autofinancement complémentaire	-	2 167 269,92	-	0,0%	-
Total		49 622 682,19	54 154 269,92	49 274 568,96	91,0%	- 0,7%

↳ Les charges à caractère général

Les charges à caractère général se sont élevées à presque 7,3 M€. Le taux de réalisation par rapport aux prévisions est de 87,4 % et le taux d'évolution par rapport à 2023 est de - 0,2 %.

Le chapitre des charges à caractère général comprend toutes les dépenses pour le fonctionnement des services communautaires : les fluides (eau, électricité, gaz), le carburant, l'entretien du patrimoine, l'achat de matériel, la maintenance informatique, les études, les prestations de services, les assurances, les cotisations...

L'exercice 2024 est marqué par une baisse des fluides (- 57 K€) et une baisse des versements à la SPL Tourisme (lié au Botrai, - 135 K€).

↳ Les charges de personnel

Les charges de personnel représentent 25,3 M€. Le taux de réalisation s'élève à 96 % et le taux d'évolution par rapport à 2023 est de + 1,8 %.

<i>Masse salariale - en K€</i>	CA 2023	CA 2024	Evol. En K€	Evol. En %
Activités du budget principal uniquement	14 171	14 056	- 116	- 0,8%
Masse salariale portée puis refacturée				
Pour le budget annexe transport	92	86	- 6	- 6,7%
Pour le budget annexe services communs	331	370	+ 39	+ 11,8%
Pour le budget annexe déchet	2 817	3 062	+ 245	+ 8,7%
Pour le budget annexe eau potable	1 157	1 208	+ 51	+ 4,4%
Pour le budget annexe assainissement	1 382	1 613	+ 231	+ 16,7%
Pour Lamballe-Armor au titre de la mutualisation	4 524	4 449	- 75	- 1,7%
Pour des mises à disposition à certaines communes	115	131	+ 17	+ 14,4%
Pour des remboursements par le CIAS	190	250	+ 59	+ 31,3%
Pour des mises à disposition à d'autres organismes	71	72	+ 1	+ 0,8%
Total masse salariale	24 851	25 297	+ 447	+ 1,8%

Les éléments d'explication de la hausse de la masse salariale sont les suivants :

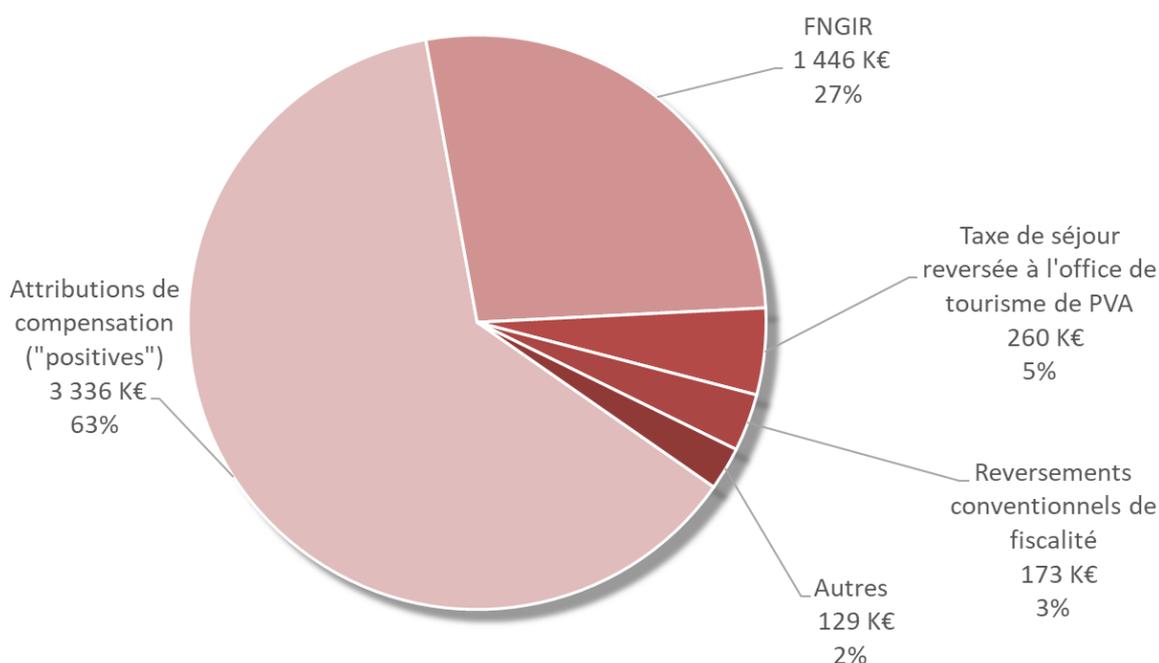
- Les évolutions statutaires : les hausses liées au glissement-vieillesse-technicité (avancement d'échelons et de grade), la revalorisation du SMIC en 2024, et la revalorisation indiciaire au 1^{er} janvier 2024 (+ 5 points d'indice majoré pour tous les agents).
- Des besoins supplémentaires en effectif : pour renforcer les services au regard de l'activité et pour faire face aux besoins de remplacement ; pour répondre à un besoin d'ingénierie et fonctions d'appui au regard de la complexification de l'environnement professionnel et judiciarisation des relations et la nécessaire montée en expertise des services ; pour répondre à des besoins nouveaux

- liés au projet politique et à l'impulsion de l'Etat, la reprise de salariés, l'ouverture d'une micro-crèche (5 ETP), le recours à l'intérim à partir de juillet 2024 pour la direction des déchets ménagers
- Tous les recrutements souhaités n'ont pas été réalisés et un certain nombre de postes, notamment de direction générale ou de direction, ont été vacants une partie de l'année : ce qui explique un taux de réalisation de 96 %.

Les atténuations de charges

Les atténuations de charges s'élèvent à 5,3 M€ et correspondent aux reversements de fiscalité. La réalisation est presque égale à de la prévision (taux de réalisation de 100 %) et l'augmentation par rapport à 2023 est de 1,8 %.

Reversements de fiscalité CFU 2024 : 5,3 M€



Les attributions de compensation représentent 3 336€ et assurent la neutralité financière des transferts de compétences réalisés les années précédentes. Le fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR, 1 446 K€) est versé depuis 2010 depuis la suppression de la taxe professionnelle.

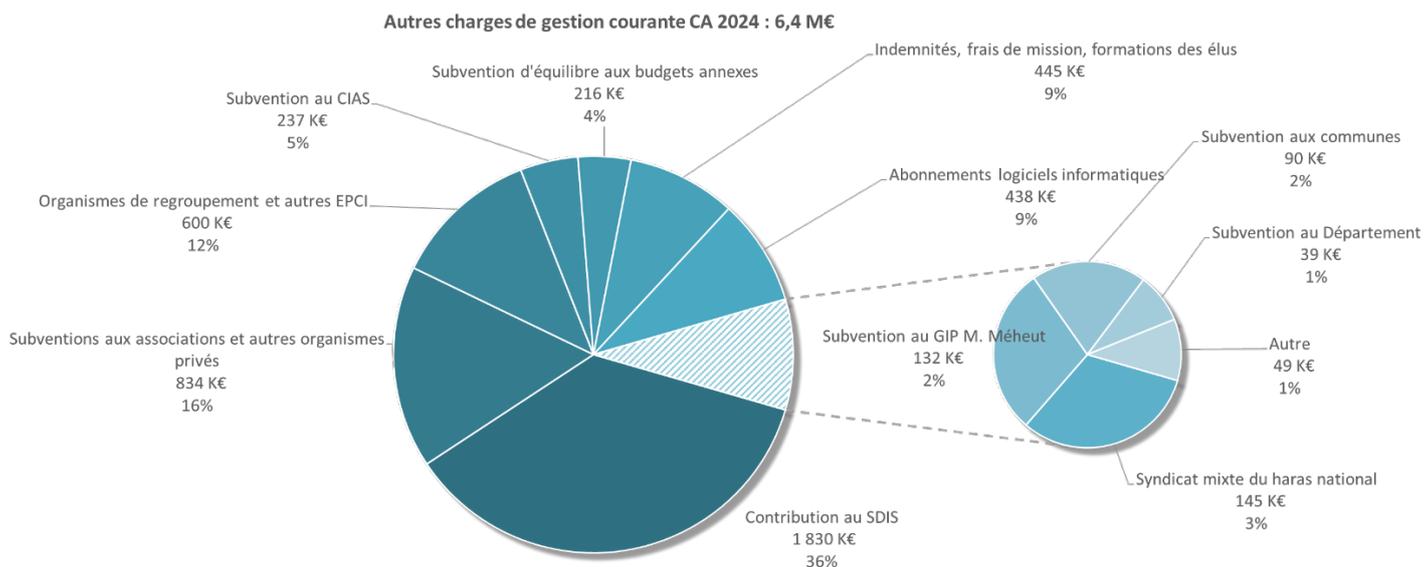
Lamballe Terre et Mer reverse à l'office de tourisme de Pléneuf-Val-André le produit de la taxe de séjour collectée sur le territoire de la commune (260 K€).

Les reversements conventionnels de fiscalité sont prévus par le pacte financier et fiscal, il s'agit du reversement par LTM à certaines communes d'une partie du produit de l'IFER éolien (173 K€).

On relève enfin un reversement de produit de TVA à l'Etat pour 109 K€ (le montant définitif 2023 s'est avéré inférieur au montant reversé par l'Etat. Ce montant a été corrigé en 2024), et un dégrèvement de 21 K€, reversé par LTM à l'Etat.

Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 5,1 M€. La réalisation est inférieure à la prévision (taux de réalisation de 87,3 %) et en baisse par rapport à 2023 (- 21,4 %).



Ce chapitre comprend plusieurs contributions obligatoires et subventions versées à des partenaires, organismes extérieurs ou associations.

La 1^{ère} contribution de ce chapitre concerne la participation au financement du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) pour 1 830 K€.

On relève ensuite les subventions versées aux associations (834 K€), et les subventions versées aux autres organismes de regroupement et autres établissements publics de coopération intercommunale (600 K€). Il s'agit :

- Du syndicat mixte de la baie de Saint-Brieuc (156 K€)
- De la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération (152 K€, pour les prestations de services environnementales, les missions LEADER et FEAMPa, et le financement de la destination touristique),
- D'autres EPCI (138 K€ pour la participation aux frais de compétences petite enfance, médiathèque et environnement)
- Du Grand site des Caps (96 K€),
- De Mégalis (49K€),
- De la participation au syndicat départemental d'électricité (SDE, 10 K€)

Deux subventions importantes sont également versées à des partenaires :

- Le syndicat mixte du haras national de Lamballe : 145 K€,
- Le groupement d'intérêt public (GIP) du musée Mathurin Méheut : 132 K€.

Des subventions ont également été versées à des communes membres de LTM (90 K€, au titre d'occupation de locaux et des appels à projets numériques), et au Département (39 K€, au titre du fonds de solidarité logement, FSL).

Le budget principal a également versé des subventions d'équilibre. Premièrement au centre intercommunal d'action sociale (CIAS) à hauteur de 237 K€. Il s'agit d'une subvention pour assurer l'équilibre financier 2024. Le budget principal a également versé deux subventions à des budgets annexes :

- Le budget annexe des parcs d'activités à hauteur de 200 K€ au titre du déficit antérieur de l'aménagement des parcs.
- Le budget annexe autorisation droits des sols à hauteur de 16 K€.

Enfin, ce chapitre comprend les indemnités, les frais de missions et de formation des élus (445 K€), les abonnements à des logiciels informatiques (438 K€), et d'autres charges de gestion courante (49 K€, dont des valeurs irrécouvrables et l'achat de chèques emplois services universels).

Les charges financières

Les charges financières s'élèvent à 937 K€. Il s'agit des intérêts des emprunts pour 924 K€ et des frais de la ligne de trésorerie pour 14 K€. Les intérêts de la dette sont en hausse par rapport à 2023 (+ 90 K€). Cette hausse s'explique de 3 façons : la hausse prononcée des taux d'intérêts sur l'encours à taux variable (dont le livret A), de nouveaux emprunts contractés ou dont les frais financiers débutent (ex : l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement du déploiement de la fibre optique sur le territoire), la hausse du coût de l'emprunt structuré Dexia qui a conduit à son refinancement courant 2023.

Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 82 K€. Il s'agit principalement d'annulation de titres de recettes relatifs à des exercices antérieurs.

Provisions

Les provisions s'élèvent à 110 K€. Il s'agit d'une provision pour risque lié à un contentieux.

Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre entre sections s'élèvent à 5 184 K€. Il s'agit des dotations aux amortissements des immobilisations (4 828 K€), des dotations aux amortissements des charges à répartir (199 K€) et des opérations relatives aux cessions (157 K€).

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3-1- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 18,2 M€ par rapport aux inscriptions budgétaires qui étaient de 24,5 M€. En complément de ces mandats de dépenses, le compte financier unique comprend 2,5 M€ de restes à réaliser qui constitueront des reports en 2025 (il s'agit des crédits engagés juridiquement et comptablement en 2024 et qui seront donc reportés en 2025).

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
20	Immobilisations incorporelles	287 871,46	79 917,57	27,8%	39 992,00
204	Subventions d'équipement	7 291 337,49	5 130 990,21	70,4%	1 275 453,59
21	Immobilisations corporelles	1 937 010,89	769 671,98	39,7%	333 752,84
23	Immobilisations en cours	6 263 158,87	4 165 074,90	66,5%	893 847,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	4 372,33	43,7%	-
13	Subventions d'investissement	81 000,00	80 805,94	99,8%	-
26	Immobilisations financières	29 000,00	-	0,0%	-
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	4 375,00	43,8%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	2 695 000,00	2 682 785,12	99,5%	-
040	Opérations d'ordre entre section	1 060 000,00	1 061 051,81	100,1%	-
041	Opérations d'ordre patrimoniales	700 000,00	76 967,19	11,0%	-
001	Déficit d'investissement reporté	4 096 699,16	4 096 699,16	100,0%	-
Total		24 461 077,87	18 152 711,21	74,2%	2 543 045,85
Taux de réalisation des dépenses d'équip. uniquement		15 779 379	10 145 655	64,3%	2 543 046

Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont composées de 4 chapitres : les immobilisations incorporelles, les subventions d'équipement, les immobilisations corporelles et les immobilisations en cours.

Les prévisions budgétaires s'élevaient à 15,8 M€ (inscriptions du budget primitif, du budget supplémentaire, de la décision modificative n°2 et des reports) et les réalisations ont représenté 10,1 M€, soit un taux de réalisation de 64,3 %. Pour mémoire le taux de réalisation en 2023 était de 69 %, en 2022 était de 79 % et en 2021 de 72 %.

Les restes à réaliser 2024, c'est-à-dire les crédits engagés juridiquement et comptablement s'élèvent à 2,5 M€. Ces crédits seront reportés en 2025, mais sont pris en compte dans le résultat cumulé 2024.

Les réalisations par opérations sont présentées ci-après.

Opérations (montant en K€)	BG 2024	CA 2024	Restes à réaliser
PARTICIPATION MEGALIS RESEAU TRES HAUT DEBIT	1 260	1 257	0
AMENAGEMENT ESPACE DE LA GARE	56	26	8
GROS TRAVAUX DE VOIRIE	382	74	113
ROCADE EST - ETUDE MOBILITE	60	0	60
REHABILITATION BASSIN DU BOCAGE	1 072	169	57
REHABILITATION BASSIN BEUSOLEIL	158	184	10
TOTAL AMÉNAGEMENT URBAIN	2 989	1 711	247
PROGRAMME MILIEUX AQUATIQUES	269	228	9
PROGRAMME BOCAGER	573	449	105
PREVENTION DES INONDATIONS	151	93	5
ETUDES ET TRAVAUX EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE	152	38	78
PROGRAMME ALGUES VERTES	1	1	0
CONTINUITE ECOLOGIQUE FLORA	551	313	220
TOTAL ENVIRONNEMENT	1 697	1 122	416
AIDES AUX ENTREPRISES	663	238	126
SIGNALÉTIQUE PARCS D'ACTIVITES	134	87	47
ZONE MYTILICOLE JOSPINET	81	81	0
AIDES A L'AGRICULTURE	90	36	0
TOTAL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	968	442	173
MUSEE MATHURIN MEHEUT (PARTICIPATION)	26	1	15
SENTIERS DE RANDONNEES	87	19	50
FERME DU BOTRAI	300	6	299
CAMPING LA TOURELLE PLEMY	10	10	0
AIDE AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	53	56	0
TOTAL TOURISME	476	92	365
TRAVAUX LOGEMENTS TRAMAIN	56	56	0
PLH 2020-2025 - FAVORISER L'ACCES AU LOGEMENT	1 360	818	353
PLH 2020-2025 - AIDE A LA RENOVATION	234	92	43
TOTAL LOGEMENT	1 650	966	396
RENOVATION LIGNE FERROVIAIRE	2 001	1 242	567
TOTAL TRANSPORT MOBILITES	2 001	1 242	567
ECOLE DE MUSIQUE	45	41	4
TOTAL CULTURE	45	41	4
CAMPS ET ESPACES JEUNES	10	7	1
LOGICIEL ENFANCE JEUNESSE	5	5	0
ALSH PLENEE JUGON	1	1	0
TOTAL JEUNESSE	17	13	1

Opérations (montant en K€)	BG 2024	CA 2024	Restes à réaliser
MAISON DE L ENFANCE PLEMY	480	473	8
ESPACE MULTI-ACCUEIL LAMBALLE	18	10	1
MICRO CRECHE HENANBIHEN	3	2	0
LUDOTHEQUE LAMBALLE	0	1	0
ALSH DOMINOTS LAMBALLE	0	2	0
CRECHE COULEURS ENFANCE ST ALBAN	13	5	0
CRECHE ASSOCIATIVE LA COURTE ECHELLE LAMBALLE	5	0	4
MAISON DE L ENFANCE PLENEE JUGON	0	2	0
MICRO CRECHE PLESTAN	1	3	1
MAISON DE L'ENFANCE QUESOY	11	0	10
MICRO CRECHE JUGON LES LACS	3	1	0
TOTAL PETITE ENFANCE	533	500	25
HALLE SPORTIVE DU LIFFRE	391	335	37
PISCINE DES OLYMPIADES LAMBALLE	1 783	1 721	54
ACQUISITION DE MATERIELS SPORTIFS	17	5	7
COMPLEXE SPORTIF DU PENTHIEVRE	32	9	17
STATION SPORT NATURE JUGON LES LACS	169	21	5
PISCINE DE LA TOURELLE PLEMY	48	29	0
PISCINE PLENEUF VAL ANDRE (PARTICIPATION)	1 000	1 000	0
TOTAL SPORTS ET LOISIRS	3 440	3 120	121
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	10	28	0
MAISON DE SANTE ERQUY	4	4	0
TOTAL SANTÉ-SOCIAL	14	32	0
SIGNALÉTIQUE DES BATIMENTS	8	0	7
SITE INTERNET ET INTRANET	40	2	18
TOTAL COMMUNICATION	48	2	25
CENTRE TECHNIQUE	326	170	23
ESPACE LAMBALLE TERRE & MER - RUE ST MARTIN	177	32	20
MATERIELS ET VEHICULES	356	331	34
MATERIEL INFORMATIQUE	409	167	0
SCHEMA DIRECTEUR NUMERIQUE	200	0	0
REFONTE INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE	80	25	31
SITE DE PROXIMITE DOLO	21	20	0
ACQUISITION DE MOBILIER	101	16	1
PROGRAMME D'ECONOMIE D'ENERGIE	32	30	0
SITE DE PROXIMITE SAINT ALBAN	87	0	85
SERVICE AUTORISATION DROIT DES SOLS	20	6	4
BATIMENT RUE CALMETTE (TRESORERIE)	45	45	0
BATIMENT RESSOURCES HUMAINES - 19 RUE D'ARMOR	4	4	0
SANTE ET PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	29	6	0
OUTILLAGE CENTRE TECHNIQUE	11	11	0
BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE (PARTICIPATION)	6	0	6
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 904	863	204
TOTAL DÉPENSES D'EQUIPEMENT 2024	15 779	10 146	2 543

Les immobilisations financières et autres immobilisations financières

Ces chapitres ont comporté une dépense, le versement du dépôt de garantie pour la location d'un bâtiment rue Becquerel pour les services administratifs.

Les emprunts et dettes assimilées

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 2 674 K€. Ce chapitre comprend également le reversement des cautions qui ont représentées 8 K€.

Dotations, fonds divers et réserves

Des reversements de FCTVA perçus à tort sur des années antérieurs ont dû être réalisés (4 K€).

Les opérations pour compte de tiers

Il n'y a pas eu d'opération pour compte de tiers en 2024.

Les opérations d'ordre entre sections

Ce chapitre comprend les mêmes opérations d'ordre entre sections que présenté dans la partie relative aux recettes de fonctionnement (1 061 K€). Il s'agit des reprises en section de fonctionnement de l'amortissement des subventions d'investissement (1 056 K€) et des opérations relatives aux cessions (5 K€).

Les opérations d'ordre patrimoniales

Le chapitre des opérations d'ordre patrimoniales comprend des opérations d'ordre comptables entre les dépenses d'investissement et les recettes d'investissement. Cela représente 77 K€, et il s'agit d'intégration de frais d'étude concernant des immobilisations terminées et de remboursement d'avance pour des marchés publics de travaux.

L'affectation du résultat d'investissement de l'année précédente

En 2023, le résultat de la section d'investissement était déficitaire à hauteur de 4 097 K€. Ce résultat a été affecté en 2024 pour le même montant.

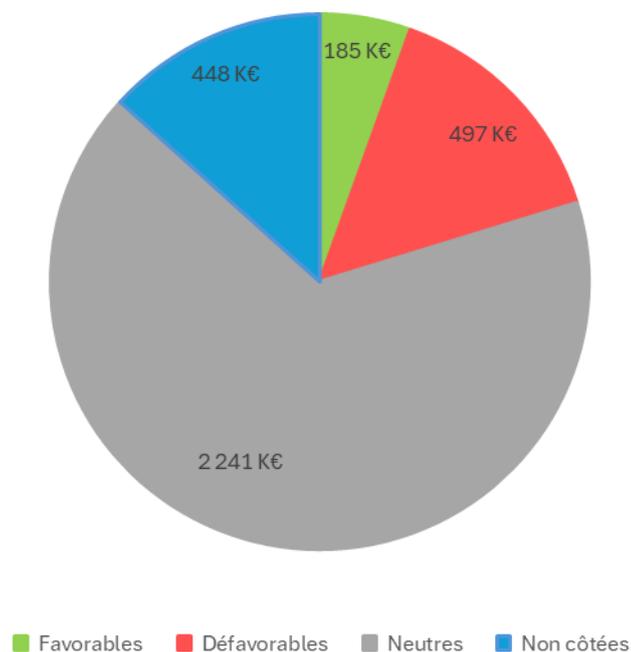


Le budget vert 2024

A partir de 2024, la collectivité doit introduire une nouvelle annexe dans son compte financier unique, « l'annexe environnementale des collectivités locales ». Cette annexe a pour but de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Cette annexe est divisée en plusieurs axes. Pour l'année 2024, seule l'axe 1 « lutte contre le changement climatique » est obligatoire et uniquement pour certaines dépenses d'investissement. Ces dépenses d'investissement sont classées comme étant « favorables », « défavorables », ou « neutres » au regard de la lutte contre le changement climatique.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des dépenses d'investissement concernées.

Le budget vert 2024 - Axe 1 "lutte contre le changement climatique"



En 2024, 3 370 K€ de dépenses ont été identifiés pour être classées. 185 K€ de dépenses sont classées comme étant favorables, 497 K€ sont classées comme étant défavorables, 2 241 K€ sont classées comme neutres au regard de la lutte contre le changement climatique et 448 K€ de dépenses non côtés, c'est-à-dire non concernées au regard de la lutte contre le changement climatique.

Les dépenses favorables comptent notamment les travaux de rénovation ou encore les achats de véhicules électriques. Les dépenses défavorables comptent principalement la construction de la Halle du Liffré, l'achat de véhicules non électriques et les travaux de voirie.

3-2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 14,6 M€. Le taux de réalisation global n'est pas significatif car les recettes d'investissement comprennent des chapitres avec des prévisions budgétaires mais sans exécution (produits des cessions et autofinancement complémentaire).

Chap.	Recettes d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
10	Dot., fonds div. hors 1068	790 000,00	894 595,14	113,2%	-
1068	Excédent affecté à l'investissement	4 543 100,00	4 543 100,00	100,0%	-
024	Produits des cessions	50 000,00	-	0,0%	-
13	Subventions d'investissement	2 303 688,87	2 285 438,29	99,2%	656 814,95
23	Immobilisations en cours	-	9,10	-	-
27	Autres immobilisations financières	65 000,00	80 148,00	123,3%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	8 772 019,08	1 524 443,88	17,4%	1 500 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	5 070 000,00	5 183 805,21	102,2%	-
041	Opérations d'ordre patrimoniales	700 000,00	76 967,19	11,0%	-
021	Autofinancement complémentaire	2 167 269,92	-	0,0%	-
Total		24 461 077,87	14 588 506,81	59,6%	2 156 814,95

↳ Les dotations et fonds divers

Ce chapitre a enregistré en 2024 le versement du FCTVA (fonds de compensation de la TVA) à hauteur de 895 K€. Le FCTVA est versé pour compenser une partie de la TVA supportée pour certaines dépenses d'investissement.

↳ Excédent affecté à l'investissement

Dans le cadre de l'affectation des résultats de l'exercice 2023, le montant de 4,5 M€ a été affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement sur l'exercice 2024.

↳ Les produits de cession

Les produits de cession étaient prévus pour 50 K€ au budget 2024. Toutefois, la comptabilité publique prévoit qu'il s'agit d'un chapitre avec prévision budgétaire mais sans exécution budgétaire sur ce chapitre. Les produits de cessions ont représenté 152 K€ en 2024 mais ont été imputés en section de fonctionnement et ont été transférés en recettes d'investissement par des écritures d'ordre.

↳ Les subventions d'investissement

Les projets d'investissement ont bénéficié de subvention à hauteur de 2,3 M€. Les subventions sont principalement provenues des organismes suivants en 2024 : la Région Bretagne (283 K€), le Département des Côtes d'Armor (477 K€), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (217 K€), la MSA (26 K€) et la CAF (206 K€) pour les travaux de la crèche de Plémy, l'agence nationale du sport (284 K€) pour le gymnase du Liffré, l'Etat (627 K€), le FIPHFP (12 K€).

Le détail de la participation par opération est présenté dans le tableau ci-après.

Opérations (montant en K€)	BG 2024	CA 2024	Restes à réaliser
AMENAGEMENT ESPACE DE LA GARE	456	240	200
TOTAL AMÉNAGEMENT URBAIN	456	240	200
ETUDES ET TRAVAUX EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE		23	96
PROGRAMME BOCAGER		377	
PROGRAMME MILIEUX AQUATIQUES	161	317	
CONTINUITE ECOLOGIQUE FLORA		30	95
TOTAL ENVIRONNEMENT	161	747	191
AIDES AUX ENTREPRISES	188	47	33
ZONE MYTILICOLE JOSPINET	81	81	
TOTAL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	269	128	33
CAMPS ET ESPACES JEUNES	2	2	
TOTAL JEUNESSE	2	2	0
MAISON DE L ENFANCE PLEMY	458	408	50
TOTAL PETITE ENFANCE	458	408	50
HALLE SPORTIVE DU LIFFRE	418	418	
PISCINE DES OLYMPIADES LAMBALLE	520	337	183
MATERIELS SPORTIFS	5	5	
TOTAL SPORTS ET LOISIRS	943	760	183
SANTE ET PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	15		
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15	0	0
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT 2024	2 304	2 285	657

↳ Les autres immobilisations financières

Les recettes des autres immobilisations financières ont représenté 80 K€. Il s'agit du remboursement d'un prêt à taux zéro par une association (10 K€). L'emprunt concernait l'implantation d'un pôle ophtalmologique sur la commune de Jugon-les-Lacs-commune nouvelle en 2013), le remboursement partiel de l'avance remboursable accordée au CIAS en 2019 (60 K€ remboursés en 2023) et le remboursement pass investissement par la région Bretagne (10 K€).

↳ Les opérations pour compte de tiers

Il n'y a pas eu d'opération pour compte de tiers en 2024.

↳ Les emprunts et dettes assimilées

Les emprunts mobilisés en 2023 pour financer les dépenses d'investissement se sont élevés à 1,5 M€. Ce montant est inférieur à la prévision de 8,7 M€ car il n'était pas nécessaire d'aller jusqu'à ce niveau. Les restes à réaliser d'emprunts s'élèvent à 1,5 M€ (emprunts contractés juridiquement mais non mobilisés en 2024 car non nécessaires) et seront reportés en 2025.

Par ailleurs, on relève au sein de ce chapitre des encaissements de cautions pour 10 K€.

↳ Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre entre sections s'élèvent à 5 184 K€. Il s'agit des dotations aux amortissements des immobilisations (4 828 K€), des dotations aux amortissements des charges à répartir (199 K€), de l'opération

de recapitalisation de l'indemnité de remboursement anticipé pour l'emprunt structuré et des opérations relatives aux cessions (157K€).

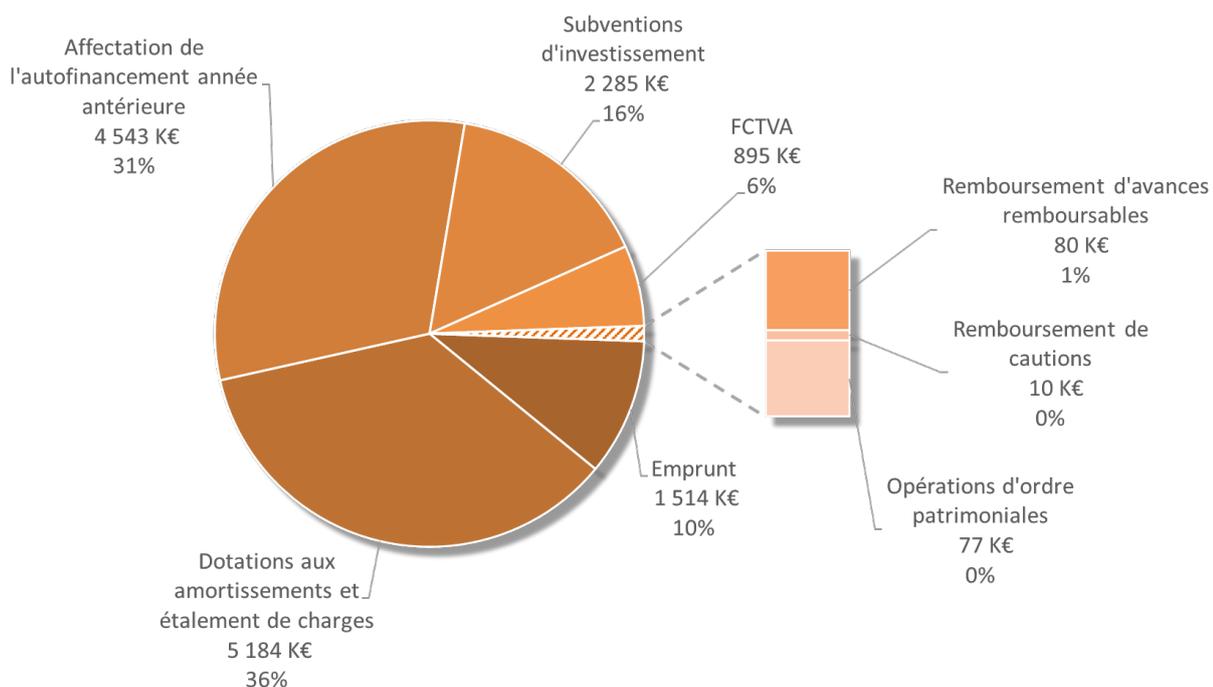
↳ Les opérations d'ordre patrimoniales

Le chapitre des opérations d'ordre patrimoniales comprend des opérations d'ordre comptables entre les dépenses d'investissement et les recettes d'investissement. Comme vu précédemment pour les dépenses d'investissement, cela représente 77 K€. Il s'agit d'intégration de frais d'étude concernant des immobilisations terminées et de remboursement d'avance pour des marchés publics de travaux.

↳ Synthèse des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement peuvent être synthétisées dans le graphique ci-après :

Recettes d'investissement CFU 2024 : 14,6 M€



LE BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Les inscriptions budgétaires du budget annexe transports s'élevaient à 4,6 M€. Ce budget annexe comprend les activités relatives au réseau de bus (y compris transports scolaires) et le développement du co-voiturage sur le territoire.

1- LES RESULTATS 2024

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté en 2024 à hauteur de 48 K€.

En 2024, en fonctionnement, le résultat est excédentaire à hauteur de 315 K€, la section d'investissement est excédentaire à 4 K€. Le résultat courant de l'exercice s'élève alors à 319 K€.

Après intégration des résultats de l'année antérieure, le résultat de l'exercice 2024 s'élève à 367 K€.

Aucun reste à réaliser n'est à reporter sur l'exercice 2025.

Le résultat cumulé 2024 est alors de 367 K€.

Résultat 2023 affecté en 2024	
Exploitation	-14 991,26
Investissement	63 102,18
Résultat exercice antérieur	48 110,92
Résultat exercice 2024	
Exploitation	314 697,38
Investissement	4 144,30
Résultat courant	318 841,68
Résultat 2024 après affectation du résultat 2023	
Exploitation	299 706,12
Investissement	67 246,48
Résultat exercice	366 952,60
Restes à réaliser 2024 (reports 2025)	
Investissement	0,00
Résultat cumulé 2024	366 952,60

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 4,7 M€.

Chap.	Recettes d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
73	Impôts et taxes	2 302 351,72	2 725 000,00	2 966 207,42	108,9%	+ 28,8%
74	Dotations et subventions	1 790 354,00	1 745 000,00	1 746 920,00	100,1%	- 2,4%
75	Autres produits de gestion courante	8 549,85	5 000,00	8 549,85	171,0%	-
77	Produits exceptionnels	197 508,12	-	711,54	-	- 99,6%
002	Excédent de fonctionnement reporté	126 295,41	-	-	-	- 100,0%
Total		4 425 059,10	4 475 000,00	4 722 388,81	105,5%	+ 6,7%

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CFU: compte financier unique

Les impôts et taxes

Le versement mobilité s'élève à 2 966 K€ et constitue la principale ressource du budget transports. Le taux de VM a été modifié, passant de 0,60 % à 0,80 % au 1^{er} juillet 2024. Il est acquitté par les entreprises de plus de 11 salariés. Le taux voté par Lamballe Terre et Mer est appliqué à l'ensemble des rémunérations versées par les organismes privés et publics. Cet impôt est recouvré par les URSAFF et reversé ensuite aux collectivités concernées.

↳ Les dotations et subventions

La Région Bretagne verse 1 747 K€ à Lamballe Terre et Mer dans le cadre de ses missions d'autorité organisatrice de la mobilité.

↳ Les autres produits de gestion courante

L'Etat avait décidé en 2019 d'augmenter le seuil d'assujettissement au versement mobilité, de 9 à 11 salariés. Cette perte de recette pour les autorités organisatrices est partiellement compensée par l'Etat et a représenté 9 K€ en 2024.

↳ Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels se sont élevés à 1 K€.

2-2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 4,4 M€.

Chap.	Dépenses d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
011	Charges à caractère général	4 232 203,05	4 213 008,74	4 192 162,58	99,5%	- 0,9%
012	Charges de personnel	92 461,08	95 000,00	86 307,15	90,8%	- 6,7%
65	Autres charges de gestion courante	104 741,23	132 000,00	119 892,10	90,8%	+ 14,5%
042	Opérations d'ordre entre sections	10 645,00	10 000,00	9 329,60	93,3%	- 12,4%
023	Autofinancement complémentaire	-	10 000,00	-	0,0%	-
002	Déficit de fonctionnement reporté	-	14 991,26	14 991,26	100,0%	-
Total		4 440 050,36	4 475 000,00	4 422 682,69	98,8%	- 0,4%

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CFU: compte financier unique

↳ Les charges à caractère général

Les charges à caractère général se sont élevées à 4,2 M€, avec un taux de réalisation de 99,5 %. Il s'agit principalement de la subvention forfaitaire versée au délégataire de service public pour l'exploitation du réseau de bus (4 125 K€), la réalisation d'études (48 K€, pour le suivi de la DSP, pour une nouvelle approche de la mobilité en milieu rural), et de frais généraux (19 K€).

↳ Les charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées à 86 K€.

↳ Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante se sont élevées à 120 K€. Elles comprennent tout d'abord des subventions :

- Aux communes ayant le statut d'autorité organisatrice de la mobilité de 2nd rang (55 K€)
- Aux EPCI voisins dans le cadre du projet Mobil22 subventionné par l'ADEME (22,5 K€ sont reversés à Saint-Brieuc Armor Agglomération, à Dinan Agglomération et à Loudéac communauté)
- A des partenaires pour soutenir des plateformes pour le covoiturage (21 K€) : plateforme Ehop (12 K€), plateforme Korrigo de la Région (7 K€) et plateforme Mobibreizh (2 K€).

Par ailleurs, on relève les indemnités des élus (22 K€).

↳ Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre entre sections ont représenté 9 K€ (pour des dotations aux amortissements).

↳ L'affectation du déficit de fonctionnement de l'exercice antérieur

Le résultat déficitaire de fonctionnement de l'exercice 2023 a été affecté sur l'exercice 2024 pour le montant de 15 K€.

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3-1- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 6 K€.

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
21	Immobilisations corporelles	61 514,18	6 202,80	10,1%	-
23	Immobilisations en cours	21 588,00	-	0,0%	-
Total		83 102,18	6 202,80	7,5%	-

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives + reports)

CFU: compte financier unique

Les dépenses d'investissement ont été consacrées à l'installation de panneaux horaires.

3-2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 67 K€.

Chap.	Recettes d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
10	Dot., fonds div. hors 1068	-	1 017,50	-	-
040	Opérations d'ordre entre sections	10 000,00	9 329,60	93,3%	-
021	Autofinancement complémentaire	10 000,00	-	0,0%	-
001	Excédent d'investissement reporté	63 102,18	63 102,18	100,0%	-
Total		83 102,18	73 449,28	88,4%	-

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives + reports)

CFU: compte financier unique

Les recettes d'investissement sont constituées du FCTVA (1 K€), des opérations d'ordre entre sections (9 K€) et du résultat excédentaire de la section d'investissement de l'exercice 2023 affecté sur l'exercice 2024 (63 K€).

LE BUDGET ANNEXE SERVICES COMMUNS

Le budget global des services commun s'est élevé à 2 157 K€ en 2024. Ce budget retrace en section de fonctionnement l'activité du service commun mutualisé « autorisation droit des sols » intervenant pour certaines communes membres de LTM. En section d'investissement, ce budget retrace les opérations de voirie réalisées par LTM pour le compte de certaines communes membres.

1- LES RESULTATS 2024

Le résultat de ce budget annexe est égal à zéro puisque l'ensemble des dépenses sont refacturées aux communes concernées.

<i>Résultat 2023 affecté en 2024</i>	
Fonctionnement	0,00
Investissement	0,00
Résultat exercice antérieur	0,00
<i>Résultat exercice 2024</i>	
Fonctionnement	0,00
Investissement	0,00
Résultat courant	0,00
<i>Résultat 2024 après affectation du résultat 2023</i>	
Fonctionnement	0,00
Investissement	0,00
Résultat exercice	0,00
<i>Restes à réaliser 2024 (reports 2025)</i>	
Investissement	0,00
Résultat cumulé 2024	0,00

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En introduction, il est indiqué que ce budget repose sur le principe de la refacturation aux communes de l'ensemble des dépenses.

2-1- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 432 K€. Il s'agit de toutes les dépenses pour le fonctionnement du service commun autorisation droit des sols (frais généraux, frais de personnel, frais de gestion).

Chap.	Dépenses de fonctionnement	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
011	Charges à caractère général	42 656,82	53 201,82	41 702,73	78,4%	- 2,2%
012	Charges de personnel	331 270,40	380 000,00	370 410,64	97,5%	+ 11,8%
65	Autres charges de gestion courante	17 835,68	23 750,00	19 720,74	83,0%	+ 10,6%
Total		391 762,90	456 951,82	431 834,11	94,5%	+ 10,2%

2-2- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 432 K€. Il s'agit de la facturation aux communes concernées des prestations du service mutualisé autorisation du droit des sols pour 398 K€ et de la refacturation des heures d'ingénierie aux communes utilisatrices du service de travaux de voirie rurale pour 18 K€. Ces recettes contiennent aussi la subvention du budget principal d'un montant de 16 K€

Chap.	Recettes de fonctionnement	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
70	Produits des services	391 762,90	441 201,82	415 641,11	94,2%	+ 6,1%
75	Autres produits de gestion courante	-	15 750,00	16 193,00	102,8%	-
Total		391 762,90	456 951,82	431 834,11	94,5%	+ 10,2%

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2-1- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 878 K€. Il s'agit des opérations de voiries réalisées par LTM pour le compte des communes concernées.

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
45	Opérations pour compte de tiers	1 700 000,00	934 139,06	54,9%	-
Total		1 700 000,00	934 139,06	54,9%	-
Taux de réalisation des dépenses d'équip. uniquement		-	-	-	-

DM : décision modificative

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives + reports)

Les opérations concernées sont présentées ci-après.

COMMUNES BENEFICIAIRES	BG 2024	CA 2024	RAR
		Montants en K€	
ANDEL			
COETMIEUX			
EREAC		48	
HENON		111	
JUGON LES LACS			
LA BOUILLIE			
LAMBALLE-ARMOR		354	4
LANRELAS		42	
NOYAL		75	
PLEMY		96	
PLURIEN		78	1
QUESSOY			
ROUILLAC			
SAINT DENOUAL		42	
SAINT GLEN			
TREDANIEL		40	
TREDIAS		49	2
TREMEUR			
TOTAL PROGRAMME DE VOIRIE 2024	1 700	934	7

2-2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement correspondent au montant des dépenses d'investissement (934 K€). Il s'agit de la facturation aux communes concernées par les opérations de voirie.

Chap.	Recettes d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
45	Opérations pour compte de tiers	1 700 000,00	934 139,06	54,9%	-
Total		1 700 000,00	934 139,06	54,9%	-

A noter que les communes peuvent bénéficier du versement du FCTVA pour la réalisation de ces travaux de voirie. Mais c'est aux communes concernées d'en faire la demande auprès de la Préfecture. En effet, LTM n'étant pas maître d'ouvrage, la communauté d'agglomération n'est pas éligible au FCTVA.

LE BUDGET ANNEXE DES PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Le budget global du budget annexe des parcs d'activités économiques s'élevait à 20,5 M€ en 2024. Ce budget retrace les aménagements, les ventes et les stocks de terrains des parcs d'activités communautaires. A noter que ce budget a la particularité d'être un budget de stock, ce qui implique plusieurs opérations d'ordre qui viennent gonfler fortement les masses budgétaires.

1- LES RESULTATS 2024

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté en 2024 à hauteur de 341 K€.

En 2024, en fonctionnement, le résultat est déficitaire à hauteur de 39 K€, et la section d'investissement est également déficitaire pour 1 450 K€. Le résultat courant de l'exercice présente alors un déficit de 1 490 K€.

Après intégration des résultats de l'année antérieure, le résultat de l'exercice 2024 s'élève à - 1 149 K€.

Le résultat des restes à réaliser est égal à zéro. Il s'agit des dépenses et recettes d'investissement engagées en 2024 mais non mandatées ou titrées et qui seront reportées en 2025.

Le résultat cumulé 2024 est alors identique à - 1 149 K€.

Résultat 2023 affecté en 2024	
Fonctionnement	913 286,88
Investissement	-571 805,48
Résultat exercice antérieur	341 481,40
Résultat exercice 2024	
Fonctionnement	-39 702,89
Investissement	-1 450 373,38
Résultat courant	-1 490 076,27
Résultat 2024 après affectation du résultat 2023	
Fonctionnement	873 583,99
Investissement	-2 022 178,86
Résultat exercice	-1 148 594,87
Restes à réaliser 2024 (reports 2025)	
Investissement	0,00
Résultat cumulé 2024	-1 148 594,87

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 8,3 M€, dont 7 M€ d'opérations d'ordre comptables.

Chap.	Recettes de fonctionnement	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
70	Produits des services	1 226 209,00	487 802,00	166 193,20	34,1%	- 86,4%
73	Impôts et taxes	17 685,04	80 000,00	51 921,19	64,9%	+ 193,6%
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100,0%	-
042	Opérations d'ordre entre sections	6 028 492,98	8 232 192,98	6 853 866,36	83,3%	+ 13,7%
043	Op. d'ordre à l'int. de la section de fonct.	67 638,35	175 000,00	144 094,14	82,3%	+ 113,0%
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 642 514,29	913 286,88	913 286,88	100,0%	- 44,4%
Total		9 182 539,66	10 088 281,86	8 329 361,77	82,6%	- 9,3%

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CFU: compte financier unique

↳ Les produits des services

Les produits des services se sont élevés à 166 K€. Il s'agit intégralement de ventes de terrains qui ont été aménagés.

↳ Les impôts et taxes

Le produit fiscal sur ce budget s'est élevé à 52 K€. Il s'agit du reversement des taxes d'aménagement perçues par les communes pour les permis de construire des parcs d'activités communautaires. Ces reversements de fiscalité sont prévus par le pacte financier et fiscal de Lamballe Terre et Mer.

↳ Les autres produits de gestion courante

Le budget annexe enregistre une recette de 200 K€ qui provient du budget principal dans le cadre du versement de la subvention annuelle pour traiter le déficit antérieur.

↳ Les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement

Le budget annexe des parcs d'activités est un budget d'aménagement de zone, et donc un budget de stock. Il comporte alors des opérations d'ordre qui consistent à reprendre les stocks de terrains de l'année antérieure et à les intégrer sur l'exercice. En 2024, les opérations d'ordre entre les recettes de fonctionnement et les dépenses d'investissement ont représentés 6,8 M€ et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement 144 K€, s'agissant de transfert des charges financières.

↳ L'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur

Le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2023 a été affecté sur l'exercice 2024 pour le montant de 913 K€.

2-2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 7,4 M€.

Chap.	Dépenses de fonctionnement	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
011	Charges à caractère général	512 346,28	2 370 181,40	1 140 346,52	48,1%	+ 122,6%
65	Autres charges de gestion courante	-	5 000,00	-	0,0%	-
66	Charges financières	65 988,35	175 000,00	142 844,14	81,6%	+ 116,5%
67	Charges exceptionnelles	-	5 000,00	-	0,0%	-
042	Opérations d'ordre entre sections	7 623 279,80	7 358 100,46	6 028 492,98	81,9%	- 20,9%
043	Op. d'ordre à l'int. de la section de fonct.	67 638,35	175 000,00	144 094,14	82,3%	+ 113,0%
	Total	8 269 252,78	10 088 281,86	7 455 777,78	73,9%	- 9,8%

↳ Les charges à caractère général

Les charges à caractère général ont représenté 1 140 K€. Il s'agit des frais d'aménagement des terrains avec les travaux de viabilisation (1 082 K€), les interventions de cabinets d'architectes ou d'experts (33 K€), le paiement des taxes foncières (25 K€) et les frais bancaires (1 K€).

↳ Les charges financières

Les intérêts de la dette pour les emprunts affectés sur ce budget annexe ont représenté 143 K€ en 2024.

↳ Les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement

Les opérations d'ordre entre les dépenses de fonctionnement et les recettes d'investissement ont représenté 6 M€, et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement 144 K€.

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3-1- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 8,1 M€, dont 6,8 M€ liées aux opérations d'ordre.

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
27	Autres immobilisations financières	1 000 000,00	-	0,0%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	650 000,00	625 000,00	96,2%	-
040	Opérations d'ordre entre section	8 232 192,98	6 853 866,36	83,3%	-
001	Déficit d'investissement reporté	571 805,48	571 805,48	100,0%	-
Total		10 453 998,46	8 050 671,84	77,0%	-

Le budget annexe a remboursé 625 K€ d'emprunt en 2024. Par ailleurs, les opérations d'ordre entre les dépenses d'investissement et les recettes de fonctionnement ont représenté 6,8 M€ (il s'agit des mêmes écritures que présentées précédemment).

Le déficit d'investissement 2023 a été affecté en 2024 pour 572 K€.

Il n'y a pas de restes à réaliser en dépenses d'investissement pour ce budget.

3-2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 6 M€, uniquement des opérations d'ordre €, il s'agit des opérations de transfert et d'intégration de stocks présentés précédemment.

Chap.	Recettes d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
27	Autres immobilisations financières	1 045 000,00	-	0,0%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	2 050 898,00	-	0,0%	-
040	Opérations d'ordre entre sections	7 358 100,46	6 028 492,98	81,9%	-
Total		10 453 998,46	6 028 492,98	57,7%	-

Enfin, il n'y a pas eu de restes à réaliser de recettes d'investissement.

LE BUDGET ANNEXE BATIMENTS ECONOMIQUES

Le budget global du budget annexe bâtiments économiques s'élevait à 2,2 M€ en 2024. Ce budget annexe est dédié à la gestion des bâtiments de Lamballe Terre et Mer qui sont loués à des entreprises. LTM a construit des bâtiments, les entretient et perçoit des loyers de la part des entreprises concernées.

1- LES RESULTATS 2024

Le résultat excédentaire de l'exercice 2023 a été affecté en 2024 à hauteur de 725 K€.

En 2024, en fonctionnement, le résultat est excédentaire à hauteur de 172 K€, ainsi qu'en section d'investissement à hauteur de 191 K€. Le résultat courant de l'exercice s'élève alors à 363 K€.

Après intégration des résultats de l'année antérieure, le résultat de l'exercice 2024 s'élève à 1 088 K€.

Il n'y a pas de reste à réaliser. Il s'agit des dépenses et recettes d'investissement engagées en 2024 mais non mandatées ou titrées et qui seront reportées en 2025.

Le résultat cumulé 2024 est alors excédentaire à 1 088 K€.

Résultat 2023 affecté en 2024	
Exploitation	580 909,79
Investissement	144 397,25
Résultat exercice antérieur	725 307,04
Résultat exercice 2024	
Exploitation	172 379,06
Investissement	190 664,35
Résultat courant	363 043,41
Résultat 2024 après affectation du résultat 2023	
Exploitation	753 288,85
Investissement	335 061,60
Résultat exercice	1 088 350,45
Restes à réaliser 2024 (reports 2025)	
Investissement	0,00
Résultat cumulé 2024	1 088 350,45

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 072 K€.

Chap.	Recettes d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
75	Autres produits de gestion courante	438 325,72	403 100,00	452 100,82	112,2%	+ 3,1%
042	Opérations d'ordre entre sections	130 972,00	50 000,00	38 664,33	77,3%	- 70,5%
002	Excédent de fonctionnement reporté	275 534,59	580 909,79	580 909,79	100,0%	+ 110,8%
Total		844 832,31	1 034 009,79	1 071 674,94	103,6%	+ 26,9%

Les principales recettes proviennent des loyers des bâtiments qui sont loués à des entreprises pour 452 K€. Cela représente 5 bâtiments qui sont loués à 5 entreprises.

Les opérations d'ordre entre section (38 K€) ont concerné des amortissements de subventions d'investissement reprise en recette de fonctionnement.

Enfin, l'excédent de fonctionnement 2023 a été affecté sur l'exercice 2024 pour 581 K€.

2-2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 318 K€.

Chap.	Dépenses d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
011	Charges à caractère général	51 304,76	60 900,00	54 253,51	89,1%	+ 5,7%
65	Autres charges de gestion courante	-	5 000,00	-	0,0%	-
66	Charges financières	10 177,27	15 000,00	8 160,26	54,4%	- 19,8%
67	Charges exceptionnelles	60,00	5 000,00	-	0,0%	- 100,0%
042	Opérations d'ordre entre sections	202 380,49	260 000,00	255 972,32	98,5%	+ 26,5%
023	Autofinancement complémentaire	-	688 109,79	-	0,0%	-
Total		263 922,52	1 034 009,79	318 386,09	30,8%	+ 20,6%

Les charges à caractère général se sont élevées à 54 K€. Il s'agit du paiement des taxes foncières concernant les bâtiments (47 K€) et de quelques dépenses d'entretien et de maintenance à la charge de LTM en tant que propriétaire (4 K€).

Les frais financiers correspondant aux emprunts imputés sur ce budget se sont élevés à 8 K€.

Les opérations d'ordre (256 K€) ont concerné les dotations aux amortissements.

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3-1- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 139 K€.

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	-	0,0%	-
21	Immobilisations corporelles	66 803,00	6 803,00	10,2%	-
23	Immobilisations en cours	946 704,04	1 755,28	0,2%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	99 000,00	92 271,10	93,2%	-
040	Opérations d'ordre entre section	50 000,00	38 664,33	77,3%	-
Total		1 172 507,04	139 493,71	11,9%	-

Les dépenses d'investissement ont concerné des dépenses d'équipement pour 9 K€ :

Opérations (montants en k€)	BG 2024	CA 2024	Restes à réaliser
Bâtiment "Espace co-working"/"Biocoop" Lamballe	7	7	
Bâtiment "Ex maison Directeur du haras" Lamballe	106	2	
Provision travaux	911		
TOTAL DÉPENSES D'EQUIPEMENT 2024	1 024	9	0

Le remboursement des emprunts s'est élevé à 92 K€. Les opérations d'ordre des dépenses d'investissement vers les recettes de fonctionnement ont représenté 38 K€ (présentés précédemment).

Il n'y a pas de reste à réaliser.

3-2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 474 K€.

Chap.	Recettes d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
23	Immobilisations en cours	-	25,74	-	-
27	Autres immobilisations financières	75 000,00	74 160,00	98,9%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	-	0,0%	-
040	Opérations d'ordre entre sections	260 000,00	255 972,32	98,5%	-
021	Autofinancement complémentaire	688 109,79	-	0,0%	-
001	Excédent d'investissement reporté	144 397,25	144 397,25	100,0%	-
Total		1 172 507,04	474 555,31	40,5%	-

Les autres immobilisations financières (74 K€) correspondent aux recettes de la vente d'un bâtiment échelonné dans le temps, c'est pourquoi, cela est imputé en section d'investissement.

Les opérations d'ordre (256 K€) ont concerné les dotations aux amortissements vues précédemment.

L'excédent d'investissement 2023 a été affecté en 2024 à hauteur de 144 K€.

LE BUDGET ANNEXE DECHETS

Le budget global du budget annexe déchets s'élevait à 18 M€. Ce budget annexe est financé principalement par la redevance d'enlèvement des déchets ménagers incitative (REOMI).

1- LES RESULTATS 2024

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté en 2024 à hauteur de 1 523 K€.

En 2024, en fonctionnement, le résultat est excédentaire à hauteur de 818 K€. En section d'investissement, le résultat est déficitaire à hauteur de -1 333 K€. Le résultat courant de l'exercice s'élève alors à -515 K€.

Après intégration des résultats de l'année antérieure, le résultat de l'exercice 2024 s'élève à 1 008 K€.

Le résultat des restes à réaliser représente - 120 K€. Il s'agit des dépenses et recettes d'investissement engagées en 2024 mais non mandatées ou titrées et qui seront reportées en 2025.

Le résultat cumulé 2024 est alors de 889 K€.

Résultat 2023 affecté en 2024	
Exploitation	387 677,40
Investissement	1 135 484,75
Résultat exercice antérieur	1 523 162,15
Résultat exercice 2024	
Exploitation	818 293,64
Investissement	-1 333 063,92
Résultat courant	-514 770,28
Résultat 2024 après affectation du résultat 2023	
Exploitation	1 205 971,04
Investissement	-197 579,17
Résultat exercice	1 008 391,87
Restes à réaliser 2024 (reports 2025)	
Investissement	-119 506,21
Résultat cumulé 2024	888 885,66

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 13,4 M€.

Chap.	Recettes d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
70	Produits des services	10 015 665,24	10 812 000,00	10 813 166,22	100,0%	+ 8,0%
74	Dotations et subventions	1 587 654,75	1 746 000,00	2 098 696,95	120,2%	+ 32,2%
75	Autres produits de gestion courante	6 626,28	5 000,00	15 313,46	306,3%	+ 131,1%
77	Produits exceptionnels	10 291,95	15 000,00	20 113,35	134,1%	+ 95,4%
78	Reprise sur provisions	30 000,00	75 000,00	30 000,00	40,0%	-
042	Opérations d'ordre entre sections	62 594,89	70 000,00	62 594,89	89,4%	-
002	Excédent de fonctionnement reporté	317 694,12	387 677,40	387 677,40	100,0%	+ 22,0%
Total		12 030 527,23	13 110 677,40	13 427 562,27	102,4%	+ 11,6%

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CFU: compte financier unique

Les produits des services

Les produits des services se sont élevés à 10,8 M€. Il s'agit tout d'abord du produit de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative, facturée aux usagers, particuliers et entreprises, pour

10 199 K€, la vente des matières pour 494 K€, la vente de composteurs pour 13 K€, les facturations de dépôts en déchetteries pour 58 K€ et du remboursement de la taxe sur le carburant pour 48 K€.

Les dotations et subventions

Les subventions se sont élevées à 2 099 K€. Il s'agit des subventions d'exploitation versées par les éco-organismes tel que CITEO, OCAD3E (1 947 K€) et la subvention versée par Kerval dans le cadre de la péréquation transport (152 K€, il s'agit d'un mécanisme de redistribution financière des surcoûts de transport supportés par certains EPCI en raison de l'éloignement des sites de traitement).

Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante représentent 15 K€. Il s'agit de mise à disposition de personnel et de locations de conteneurs auprès d'entreprises ou d'associations pour la gestion des déchets (dans le cadre de manifestation généralement) et de reversement de FCTVA.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels se sont élevés à 20 K€. Il s'agit notamment de produits comme le rachat de bacs ou d'encaissement de produits après qu'ils aient été déclarés irrécouvrables.

Les reprises de provisions

Des provisions pour risque de non-recouvrement ont été constituées par le passé par le budget annexe. En 2024, il a été réalisé une reprise partielle, pour correspondre aux valeurs irrécouvrables supportées en dépenses, à hauteur de 30 K€.

Les opérations d'ordre entre section

Les opérations d'ordre des dépenses d'investissement vers les recettes de fonctionnement ont représenté 63 K€. Il s'agit de la reprise de la quote-part des subventions d'investissement qui ont financé des dépenses d'équipement.

L'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur

Le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2023 a été affecté sur l'exercice 2024 pour le montant de 388 K€.

2-2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 12,2 M€.

Chap.	Dépenses d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
011	Charges à caractère général	6 989 244,80	7 616 500,00	7 090 574,56	93,1%	+ 1,4%
012	Charges de personnel	3 261 187,64	3 742 000,00	3 736 732,01	99,9%	+ 14,6%
65	Autres charges de gestion courante	63 782,71	83 500,00	79 818,44	95,6%	+ 25,1%
66	Charges financières	34 829,19	65 000,00	62 915,89	96,8%	+ 80,6%
67	Charges exceptionnelles	92 327,46	85 000,00	71 697,08	84,3%	- 22,3%
042	Opérations d'ordre entre sections	1 146 734,00	1 181 000,00	1 179 853,25	99,9%	+ 2,9%
023	Autofinancement complémentaire	-	337 677,40	-	0,0%	-
	Total	11 588 105,80	13 110 677,40	12 221 591,23	93,2%	+ 5,5%

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CFU: compte financier unique

↳ Les charges à caractère général

Les charges à caractère général se sont élevées à 7 M€, avec un taux de réalisation de 93,1 %. Il s'agit des contrats de prestation pour la collecte des déchets, l'exploitation des déchèteries, et le traitement des déchets (5 458 K€), du carburant pour la collecte en régie des déchets (516 K€), de l'entretien du matériel pour la collecte (354 K€), de l'achat de fournitures et petit équipement (265 K€), des différentes impressions pour des opérations de communication, et des frais généraux pour le fonctionnement du service. Les principales hausses ont concerné les contrats avec Kerval et l'entretien des véhicules et l'achat de pièces.

↳ Les charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées à 3,7 M€. La hausse de la masse salariale est le résultat d'une combinaison de revalorisations salariales nationales (attribution de 5 points d'indice supplémentaire), de l'évolution des rémunérations liées à l'ancienneté, de l'impact de la revalorisation du SMIC sur les agents contractuels et de l'augmentation des cotisations patronales. Elle résulte également de l'évolution des effectifs, matérialisée par une progression de 5 équivalents temps plein (ETP). Par ailleurs, le service déchets enregistre un niveau de sinistralité élevé, impliquant un recours accru à des prestations de remplacement.

↳ Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante se sont élevées à 80 K€. Il s'agit des valeurs irrécouvrables (41 K€), des indemnités d'élus (23 K€) et des droits d'utilisations pour des logiciels en ligne (informatique en nuage) pour 17 K€.

↳ Les charges financières

Les intérêts de la dette ont représenté 63 K€ en 2024.

↳ Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles (72 K€) ont concerné des annulations de titres sur des années antérieures.

↳ Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre entre sections ont représenté 1 180 K€, pour des dotations aux amortissements et des opérations comptables de cessions.

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3-1- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à presque 4,3 M€ par rapport aux inscriptions budgétaires qui étaient de 4,9 M€. En complément de ces mandats de dépenses, le compte financier unique comprend 251 K€ de restes à réaliser qui constitueront des reports en 2025 (il s'agit des crédits engagés juridiquement et comptablement en 2024 et qui seront donc reportés en 2025).

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	-	0,0%	-
21	Immobilisations corporelles	1 956 562,72	1 677 602,34	85,7%	105 128,94
23	Immobilisations en cours	2 518 588,25	2 229 797,62	88,5%	145 726,00
16	Emprunts et dettes assimilées	310 000,00	305 718,71	98,6%	-
040	Opérations d'ordre entre section	70 000,00	62 594,89	89,4%	-
041	Opérations d'ordre patrimoniales	60 000,00	-	0,0%	-
	Total	4 925 150,97	4 275 713,56	86,8%	250 854,94
	Taux de réalisation des dépenses d'équip. uniquement	4 485 151	3 907 400	87,1%	250 855

↳ Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont composées de 3 chapitres sur ce budget annexe : les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les immobilisations en cours.

Les prévisions budgétaires s'élevaient à 4,5 M€ (inscriptions du budget primitif, du budget supplémentaire de la décision modificative et des reports) et les réalisations ont représenté 3,9 M€ soit un taux de réalisation de 87 %.

Les restes à réaliser 2024, c'est-à-dire les crédits engagés juridiquement et comptablement s'élèvent à 251 K€. Ces crédits seront reportés en 2025, mais sont pris en compte dans le résultat cumulé 2024.

Les réalisations par opérations sont présentées ci-après.

Opérations (montant en K€)	BG 2024	CA 2024	RAR
COLLECTE DECHETS MENAGERS	1 233	1 288	35
COLLECTE	1 233	1 288	35
PRECOLLECTE DECHETS MENAGERS	240	208	28
AUTRES	118	51	
MISE EN PLACE COLONNES	100	6	
PRÉ COLLECTE	458	265	28
SIGNALETIQUES DECHETTERIE	44	39	
DECHETTERIE JUGON	2 498	2 138	146
DECHETTERIE ERQUY	11	11	
DECHETTERIE HENON	20	26	
DECHETTERIE BREHAND	21	13	21
DECHETTERIE PLANGUENOUAL	20	35	21
DECHETTERIE LANJOUAN	5	6	
DECHETERIES	2 620	2 269	188
BATIMENTS ET EQUIPEMENTS SERVICES DECHETS MENAGERS	174	86	
STRUCTURE/ADMINISTRATIF	174	86	0
TOTAL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2024	4 485	3 907	251

↳ Les emprunts et dettes assimilées

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 306 K€.

↳ Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre des dépenses d'investissement vers les recettes de fonctionnement ont représenté 63 K€. Il s'agit de la reprise de la quote-part des subventions d'investissement qui ont financées des dépenses d'équipement.

3-3- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 4,1 M€.

Chap.	Recettes d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
10	Dot., fonds div. hors 1068	400 000,00	518 309,06	129,6%	-
1068	Excédent affecté à l'investissement	54 744,03	54 744,03	100,0%	-
13	Subventions d'investissement	420 448,19	289 099,46	68,8%	131 348,73
16	Emprunts et dettes assimilées	1 335 796,60	900 000,00	67,4%	-
040	Opérations d'ordre entre sections	1 181 000,00	1 179 853,25	99,9%	-
041	Opérations d'ordre patrimoniales	60 000,00	-	0,0%	-
021	Autofinancement complémentaire	337 677,40	-	0,0%	-
001	Excédent d'investissement reporté	1 135 484,75	1 135 484,75	100,0%	-
Total		4 925 150,97	4 078 134,39	82,8%	131 348,73

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives + reports)

↳ Les dotations et fonds divers

Ce chapitre a enregistré en 2024 le versement du FCTVA (fonds de compensation de la TVA) à hauteur de 518 K€. Le FCTVA est versé pour compenser une partie de la TVA supportée pour certaines dépenses d'investissement.

On relève également l'affectation des plus-values de cession de l'année antérieure à hauteur de 55 K€.

↳ Les subventions d'investissement

Le budget a bénéficié de subvention (289 K€) de la part de l'Etat (dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et de la dotation de soutien à l'investissement local) pour les travaux de la déchetterie à Jugon-les-Lacs et de l'Ademe pour la mise en œuvre de la redevance incitative. D'autres subventions ont été notifiées et seront imputés sur le budget 2025 (reports 2025).

↳ Les emprunts et dettes assimilées

Un emprunt (900 K€) contracté en 2023 a été mobilisé sur l'exercice 2024.

↳ Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre entre sections s'élèvent à 1 180 K€, il s'agit des dotations aux amortissements des immobilisations.

↳ L'affectation de l'excédent d'investissement de l'exercice antérieur

Le résultat excédentaire de la section d'investissement de l'exercice 2023 a été affecté sur l'exercice 2024 pour le montant de 1 135 K€.

LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le budget global du budget annexe eau potable s'élevait à 17,8 M€. Le budget annexe comprend toutes les activités de gestion des eaux potables : production, traitement, transport, stockage et distribution de l'eau potable.

1- LES RESULTATS 2024

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté en 2024 à hauteur de 3 009 K€.

En 2024, en fonctionnement, le résultat est excédentaire à hauteur de 543 K€. En section d'investissement, le résultat est déficitaire à hauteur de - 1 808 K€. Le résultat courant de l'exercice s'élève alors à - 1 265 K€.

Après intégration des résultats de l'année antérieure, le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 1 744 K€.

Le résultat des restes à réaliser représente - 375 K€. Il s'agit des dépenses et recettes d'investissement engagées en 2024 mais non mandatées ou titrées et qui seront reportées en 2025.

Le résultat cumulé 2024 est alors de 1 369 K€.

Résultat 2023 affecté en 2024	
Exploitation	2 923 302,78
Investissement	85 533,51
Résultat exercice antérieur	3 008 836,29
Résultat exercice 2024	
Exploitation	542 876,17
Investissement	-1 807 828,00
Résultat courant	-1 264 951,83
Résultat 2024 après affectation du résultat 2023	
Exploitation	3 466 178,95
Investissement	-1 722 294,49
Résultat exercice	1 743 884,46
Restes à réaliser 2024 (reports 2025)	
Investissement	-375 336,89
Résultat cumulé 2024	1 368 547,57

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 12,1 M€ avec un taux de réalisation de 101 % par rapport aux prévisions budgétaires.

Chap.	Recettes d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
70	Produits des services	8 810 721,17	8 838 392,00	8 983 469,67	101,6%	+ 2,0%
74	Dotations et subventions	352,40	-	-	-	- 100,0%
75	Autres produits de gestion courante	41 825,16	38 040,00	38 780,82	101,9%	- 7,3%
76	Produits financiers	959,60	1 000,00	830,77	83,1%	- 13,4%
77	Produits exceptionnels	24 069,07	5 000,00	10 119,32	202,4%	- 58,0%
78	Reprise sur provisions	10 000,00	50 000,00	50 000,00	100,0%	+ 400,0%
042	Opérations d'ordre entre sections	103 360,00	102 000,00	93 143,86	91,3%	- 9,9%
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 310 281,28	2 923 302,78	2 923 302,78	100,0%	- 11,7%
Total		12 301 568,68	11 957 734,78	12 099 647,22	101,2%	- 1,6%

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CFU: compte financier unique

Les produits des services

Les produits des services se sont élevés à 9 M€. Il s'agit principalement du produit de la vente d'eau potable aux usagers pour 7 851 K€, de la redevance pour pollution d'origine domestique et la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte (693 K€) perçues sur les factures d'eau et reversées à l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Il s'agit également de la réalisation de travaux pour des usagers (436 K€) : frais d'accès au réseau, pose de compteurs, réalisation de branchements de canalisation, le remplacement de regard...

Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante représentent 39 K€. Ils concernent principalement des redevances versées par des opérateurs de téléphonie mobile pour des antennes relais installées sur des châteaux d'eau.

Les produits financiers

Le syndicat des eaux de Frémur rembourse à LTM une part de l'emprunt qui n'avait pu être scindé lors de la dissolution du syndicat des eaux de Hénanbihen. Ces intérêts de la dette ont représenté 0,8 K€.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels se sont élevés à 10 K€. Il s'agit principalement de produits de cessions d'immobilisation et d'annulations de mandats sur des exercices antérieurs.

Les reprises de provisions

Des provisions pour risque de non-recouvrement ont été constituées par le passé par le budget annexe. En 2023, il a été réalisé une reprise partielle, pour correspondre aux valeurs irrécouvrables supportées en dépenses, à hauteur de 50 K€.

Les opérations d'ordre entre section

Les opérations d'ordre des dépenses d'investissement vers les recettes de fonctionnement ont représenté 93 K€. Il s'agit de la reprise de la quote-part des subventions d'investissement qui ont financées des dépenses d'équipement.

L'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur

Le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2023 a été affecté sur l'exercice 2024 pour le montant de 2 923 K€.

2-2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 8,6 M€.

Chap.	Dépenses d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
011	Charges à caractère général	4 215 201,82	4 759 000,00	4 674 489,54	98,2%	+ 10,9%
012	Charges de personnel	1 348 700,18	1 475 000,00	1 419 468,29	96,2%	+ 5,2%
014	Atténuations de produits	966 583,00	939 432,00	939 382,00	100,0%	- 2,8%
65	Autres charges de gestion courante	35 742,05	51 000,00	49 957,61	98,0%	+ 39,8%
66	Charges financières	112 621,61	110 000,00	101 903,87	92,6%	- 9,5%
67	Charges exceptionnelles	106 196,67	90 000,00	79 313,35	88,1%	- 25,3%
68	Provisions	125 000,00	125 000,00	125 000,00	100,0%	-
042	Opérations d'ordre entre sections	1 441 503,35	1 325 000,00	1 243 953,61	93,9%	- 13,7%
023	Autofinancement complémentaire	-	3 083 302,78	-	0,0%	-
Total		8 351 548,68	11 957 734,78	8 633 468,27	72,2%	+ 3,4%

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CFU: compte financier unique

↳ Les charges à caractère général

Les charges à caractère général se sont élevées à 4,7 M€, avec un taux de réalisation de 98,2 %.

Il s'agit de l'achat d'eau potable (3 486 K€) auprès du délégataire la Saur, et auprès du syndicat mixte Arguenon Penthièvre. Cela concerne également le paiement de taxes (421 K€) : taxes foncières et redevance d'interconnexion auprès du syndicat départemental d'alimentation en eau des Côtes d'Armor.

Les autres charges à caractère général vont concerner tous les frais de fonctionnement du service.

↳ Les charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées à 1,4 M€ (+ 5,2 %). La hausse de la masse salariale est le résultat d'une combinaison de revalorisations salariales nationales (attribution de 5 points d'indice supplémentaire), de l'évolution des rémunérations liées à l'ancienneté, de l'impact de la revalorisation du SMIC sur les agents contractuels et de l'augmentation des cotisations patronales.

↳ Les atténuations de produits

Les atténuations de produits ont représenté 939 K€. Il s'agit des versements de la redevance pour pollution d'origine domestique et de la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte à l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Ces dépenses en 2024 ne correspondent pas aux recettes du compte financier unique 2024, en effet, le versement est calculé par rapport aux montants réellement encaissés de factures précédentes, c'est pourquoi il peut y avoir un décalage.

↳ Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante (50 K€) comprennent des valeurs irrécouvrables (25 K€), des indemnités d'élus (11 K€) et la participation du budget annexe eau potable au fonds social pour le logement (FSL, 8 K€) au Département des Côtes d'Armor.

↳ Les charges financières

Les intérêts de la dette ont représenté 102 K€ en 2024.

↳ Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles ont concerné des annulations de titres sur des années antérieures (79 K€).

↳ Les dotations aux provisions

A l'instar des années précédentes, le budget annexe eau potable a constitué une provision pour risque de non-recouvrement à hauteur de 125 K€ en 2024.

↳ Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre entre sections ont représenté 1 244 K€, pour des dotations aux amortissements.

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3-1- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 4,2 M€ par rapport aux inscriptions budgétaires qui étaient de 5,9 M€. En complément de ces mandats de dépenses, le compte financier unique comprend 491 K€ de restes à réaliser qui constitueront des reports en 2025 (il s'agit des crédits engagés juridiquement et comptablement en 2024 et qui seront donc reportés en 2025).

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
20	Immobilisations incorporelles	355 565,03	166 338,17	46,8%	124 305,50
21	Immobilisations corporelles	560 140,12	318 884,09	56,9%	36 101,49
23	Immobilisations en cours	4 253 316,86	3 210 227,48	75,5%	331 063,40
16	Emprunts et dettes assimilées	383 000,00	379 108,87	99,0%	-
040	Opérations d'ordre entre section	102 000,00	93 143,86	91,3%	-
041	Opérations d'ordre patrimoniales	200 000,00	45 769,70	22,9%	-
Total		5 854 022,01	4 213 472,17	72,0%	491 470,39
Taux de réalisation des dépenses d'équip. uniquement		5 169 022	3 695 450	71,5%	491 470

↳ Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont composées de 3 chapitres sur ce budget annexe : les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les immobilisations en cours.

Les prévisions budgétaires s'élevaient à 5,2 M€ (inscriptions du budget primitif, du budget supplémentaire, de la décision modificative et des reports) et les réalisations ont représenté 3,7 M€, soit un taux de réalisation de 71,5 %. Pour mémoire le taux de réalisation en 2023 était de 33 %.

Les restes à réaliser 2024, c'est-à-dire les crédits engagés juridiquement et comptablement s'élèvent à 491 K€. Ces crédits seront reportés en 2025, mais sont pris en compte dans le résultat cumulé 2024.

Les réalisations par opérations sont présentées ci-après.

Opérations (montant en K€)	BG 2024	CA 2024	RAR
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR AEP	100	61	99
ETUDES HYDROGÉOLOGIQUE	20		
AUTRES ETUDES	100	60	12
ÉTUDES	220	121	111
NOUVELLE SUPERVISION	35	28	
NOUVELLES INNOVATIONS RESERVOIRS ET UNITES DE PRODUCTION	531	34	83
RESERVOIRS REMPLAC. ARMOIRES ET TELEGESTIONS	46	40	
PLEDELIAC UNITE DE PRODUCTION	62	11	37
QUESOY CARNIVET UNITE DE PRODUCTION	55	6	6
HENON LES SALLES UNITE DE PRODUCTION	5	45	
STATION DE PLEMY	41	4	7
RESERVOIR LAMBALLE ST LAZARRE	529	550	0
OUVRAGES AUTRES OPERATIONS	195	134	3
INSTALLATIONS	1 499	852	136
DESSERTES HABITATIONS EXISTANTES	15	0	
AUTRES EXTENSIONS DE RESEAUX	259	56	
AUTRES OP. RENOUVELLEMENT RESEAUX	2 523	2 243	210
COMPTEURS DE VENTE D EAU	160	161	0
TELERELEVE	13	2	
RÉSEAUX	2 971	2 462	210
TERRAINS	180		
LOCAUX 38BIS RUE D ARMOR	10	1	
LOGICIELS ET APPLICATIONS METIERS	23	28	
INFORMATIQUE	10	5	
MATERIELS ET OUTILLAGES	26	23	
VEHICULES ET ENGIN	60	34	34
MODULAIRE SOULEVILLE	4	0	
ETUDES FUTUR CENTRE TECHNIQUE	165	169	
STRUCTURE/ADMINISTRATIF	479	261	34
TOTAL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2024	5 169	3 695	491

↳ Les emprunts et dettes assimilées

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 379 K€.

↳ Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre des dépenses d'investissement vers les recettes de fonctionnement ont représenté 93 K€. Il s'agit de la reprise de la quote-part des subventions d'investissement qui ont financées des dépenses d'équipement.

↳ Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section

Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement concernent des opérations patrimoniales (46 K€, intégration de frais d'étude et remboursement d'avance pour des marchés publics).

3-2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 2,5 M€.

Chap.	Recettes d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
1068	Excédent affecté à l'investissement	1 026 396,22	1 026 396,22	100,0%	-
1064	Affectation des plus value de cession	321,00	321,00	100,0%	-
13	Subventions d'investissement	129 468,50	74 582,50	57,6%	116 133,50
21	Immobilisations corporelles	-	9 738,85	-	-
23	Immobilisations en cours	-	54,75	-	-
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	4 827,54	120,7%	-
040	Opérations d'ordre entre sections	1 325 000,00	1 243 953,61	93,9%	-
041	Opérations d'ordre patrimoniales	200 000,00	45 769,70	22,9%	-
021	Autofinancement complémentaire	3 083 302,78	-	0,0%	-
001	Excédent d'investissement reporté	85 533,51	85 533,51	100,0%	-
Total		5 854 022,01	2 491 177,68	42,6%	116 133,50

↳ L'excédent de fonctionnement affecté à la couverture du besoin de financement d'investissement de l'exercice précédent

Au compte financier unique 2023, la section d'investissement présentait un besoin de financement à hauteur de 1 026 K€, qui a été couvert par l'excédent de la section de fonctionnement. Cet autofinancement a été affecté sur l'exercice 2024 comme le prévoit la réglementation.

↳ L'affectation des plus-values de cession

En 2024, le compte financier unique a enregistré des cessions d'immobilisation dont les plus-values ont représenté 321 €. Comme le prévoit la réglementation pour ce budget, le produit de ces plus-values de cession a été affecté au compte financier unique 2024.

↳ Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ont représenté 75 K€. Elles proviennent de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et d'usagers pour des travaux de branchement ou d'extension de réseau.

↳ Immobilisations corporelles

Ces recettes résultent d'écritures de régularisation liées à des exercices précédents.

↳ Immobilisations en cours

Ces recettes résultent d'écritures de régularisation liées à des exercices précédents.

↳ Autres immobilisations financières

Le syndicat des eaux de Frémur rembourse à LTM une part de l'emprunt qui n'avait pu être scindé lors de la dissolution du syndicat des eaux de Hénanbihen. Ce remboursement du capital de la dette a représenté 5 K€.

↳ **Les emprunts et dettes assimilées**

Aucun n'emprunt n'a été sollicité en 2024 puisque cela n'était pas nécessaire pour l'équilibre du compte financier unique.

↳ **Les opérations d'ordre entre sections**

Les opérations d'ordre entre sections ont représenté 1 244 K€, pour des dotations aux amortissements.

↳ **Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section**

Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement concernent des opérations patrimoniales (46K€, intégration de frais d'étude et remboursement d'avance pour des marchés publics) comme vu précédemment.

↳ **L'affectation de l'excédent d'investissement de l'exercice antérieur**

Le résultat excédentaire de la section d'investissement de l'exercice 2024 a été affecté sur l'exercice 2025 pour le montant de 86 K€.

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le budget global du budget annexe assainissement s'élevait à 23 M€. Le budget annexe comprend toutes les activités de gestion de l'assainissement : l'assainissement collectif (le contrôle des raccordements au réseau, la collecte, le transport, l'épuration, l'élimination des boues) et l'assainissement non-collectif.

1- LES RESULTATS 2024

Le résultat de l'exercice 2023 a été affecté en 2024 à hauteur de - 1 730 K€.

En 2024, en fonctionnement, le résultat est excédentaire à hauteur de 502 K€, ainsi que la section d'investissement est à 1 816 K€. Le résultat courant de l'exercice s'élève alors à 2 318 K€.

Après intégration des résultats de l'année antérieure, le résultat de l'exercice 2024 s'élève à 588 K€.

Le résultat des restes à réaliser représente 1 430 K€. Il s'agit des dépenses et recettes d'investissement engagées en 2024 mais non mandatées ou titrées et qui seront reportées en 2025.

Le résultat cumulé 2024 est alors de 2 018 K€.

Résultat 2023 affecté en 2024	
Exploitation	136 784,80
Investissement	-1 867 253,14
Résultat exercice antérieur	-1 730 468,34

Résultat exercice 2024	
Exploitation	502 453,45
Investissement	1 815 872,68
Résultat courant	2 318 326,13

Résultat 2024 après affectation du résultat 2023	
Exploitation	639 238,25
Investissement	-51 380,46
Résultat exercice	587 857,79

Restes à réaliser 2024 (reports 2025)	
Investissement	1 430 484,93

Résultat cumulé 2024	2 018 342,72
-----------------------------	---------------------

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 8,4 M€ avec un taux de réalisation de 102 % par rapport aux prévisions budgétaires.

Chap.	Recettes d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
70	Produits des services	6 935 071,31	7 242 740,00	7 429 536,11	102,6%	+ 7,1%
74	Dotations et subventions	1 409,60	-	3 000,00	-	+ 112,8%
75	Autres produits de gestion courante	3 325,38	260,00	250,00	96,2%	- 92,5%
76	Produits financiers	2 666,28	1 000,00	2 947,24	294,7%	+ 10,5%
77	Produits exceptionnels	51 751,21	60 000,00	60 293,59	100,5%	+ 16,5%
78	Reprise sur provisions	10 000,00	50 000,00	50 000,00	100,0%	+ 400,0%
042	Opérations d'ordre entre sections	698 274,51	815 000,00	762 217,90	93,5%	+ 9,2%
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 076 380,21	136 784,80	136 784,80	100,0%	- 87,3%
Total		8 778 878,50	8 305 784,80	8 445 029,64	101,7%	- 3,8%

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CFU: compte financier unique

Les produits des services

Les produits des services se sont élevés à 7,4 M€. Il s'agit principalement du produit de la redevance assainissement collectif (6 793 K€) et de la redevance d'assainissement non-collectif (316 K€) perçues auprès des usagers.

On relève ensuite la facturation de travaux de branchement au réseau pour des usagers (315 K€), et quelques recettes annexes.

Les dotations et subventions

Le budget assainissement a bénéficié d'une subvention de 3 K€ de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour l'animation du programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif existantes.

Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante représentent 250 €. Ils concernent des revenus pour des locations de terre agricole.

Les produits financiers

La commune de Pléneuf-Val-André rembourse à LTM une part des intérêts de l'emprunt contracté pour les opérations d'extension et de réhabilitation de l'émissaire de rejet en mer. Ces intérêts de la dette ont représenté 3 K€.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels se sont élevés à 60 K€. Il s'agit de produits exceptionnels, des recouvrements de recettes concernant des produits considérés comme irrécouvrables ou des produits de cessions.

Les reprises de provisions

Des provisions pour risque de non-recouvrement ont été constituées par le passé par le budget annexe. En 2024, il a été réalisé une reprise partielle, pour correspondre aux valeurs irrécouvrables supportées en dépenses, à hauteur de 50 K€.

Les opérations d'ordre entre section

Les opérations d'ordre des dépenses d'investissement vers les recettes de fonctionnement ont représenté 762 K€. Il s'agit de la reprise de la quote-part des subventions d'investissement qui ont financées des dépenses d'équipement.

L'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur

Le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2023 a été affecté sur l'exercice 2024 pour le montant de 137 K€.

2-2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 7,8 M€.

Chap.	Dépenses d'exploitation	CFU2023	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CFU/BG)	Taux d'évol. CFU/CFU
011	Charges à caractère général	2 527 248,82	2 639 000,00	2 409 628,11	91,3%	- 4,7%
012	Charges de personnel	1 627 997,51	1 885 000,00	1 882 179,68	99,9%	+ 15,6%
65	Autres charges de gestion courante	24 379,36	45 000,00	40 879,39	90,8%	+ 67,7%
66	Charges financières	333 692,75	360 000,00	354 529,02	98,5%	+ 6,2%
67	Charges exceptionnelles	64 114,89	90 000,00	59 851,06	66,5%	- 6,7%
68	Provisions	70 000,00	70 000,00	70 000,00	100,0%	-
042	Opérations d'ordre entre sections	2 732 578,98	3 060 000,00	2 988 724,13	97,7%	+ 9,4%
023	Autofinancement complémentaire	-	156 784,80	-	0,0%	-
Total		7 380 012,31	8 305 784,80	7 805 791,39	94,0%	+ 5,8%

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

CFU: compte financier unique

↳ Les charges à caractère général

Les charges à caractère général se sont élevées à 2,4 M€, avec un taux de réalisation de 91 %. Il s'agit principalement des charges d'exploitation des stations d'épuration en régie : frais d'électricité (732 K€), transport et traitement des boues (288 K€), fournitures d'entretien et de petit équipement (151 K€), achat des différents produits de traitement (215 K€), prestations d'hydrocurage et de pompage (102 K€), assistance technique suivi des stations par l'ADAC (126 K€, agence départementale d'appui aux collectivités), entretien des espaces verts des installations (133 K€), du marché pour l'assainissement sur 8 communes (167 K€), du carburant (40 K€) et des frais généraux pour le fonctionnement du service.

↳ Les charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées à 1,9 M€. La hausse de la masse salariale est le résultat d'une combinaison de revalorisations salariales nationales (attribution de 5 points d'indice supplémentaire), de l'évolution des rémunérations liées à l'ancienneté, de l'impact de la revalorisation du SMIC sur les agents contractuels et de l'augmentation des cotisations patronales.

↳ Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante (41 K€) comprennent des valeurs irrécouvrables (27 K€), et les indemnités d'élus (11 K€) et des droits d'utilisations (informatique en nuage) pour 4 K€

↳ Les charges financières

Les intérêts de la dette ont représenté 355 K€ en 2024.

↳ Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles ont concerné des annulations de titres sur des années antérieures (60 K€).

↳ Les dotations aux provisions

A l'instar des années précédentes, le budget annexe assainissement a constitué une provision pour risque de non-recouvrement à hauteur de 70 K€ en 2024.

↳ Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre entre sections ont représenté 2 989 K€, pour des dotations aux amortissements et des opérations comptables de cession.

3- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3-1- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 8,5 M€ par rapport aux inscriptions budgétaires qui étaient de 14,8 M€. En complément de ces mandats de dépenses, le compte financier unique comprend 1,6 M€ de restes à réaliser qui constitueront des reports en 2025 (il s'agit des crédits engagés juridiquement et comptablement en 2024 et qui seront donc reportés en 2025).

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
20	Immobilisations incorporelles	1 234 641,67	247 468,69	20,0%	542 422,42
21	Immobilisations corporelles	681 053,16	545 176,84	80,0%	77 973,24
23	Immobilisations en cours	8 383 049,62	3 610 641,61	43,1%	1 016 092,76
13	Subventions d'investissement	1 003,65	1 003,65	100,0%	-
45	Opérations pour compte de tiers	22 480,75	1 164,59	5,2%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00	1 337 174,03	95,5%	-
040	Opérations d'ordre entre section	815 000,00	762 217,90	93,5%	-
041	Opérations d'ordre patrimoniales	350 000,00	113 394,24	32,4%	-
001	Déficit d'investissement reporté	1 867 253,14	1 867 253,14	100,0%	-
Total		14 754 481,99	8 485 494,69	57,5%	1 636 488,42
Taux de réalisation des dépenses d'équip. uniquement		10 298 744	4 403 287	42,8%	1 636 488

Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement sont composées de 3 chapitres sur ce budget annexe : les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les immobilisations en cours.

Les prévisions budgétaires s'élevaient à 10,3 M€ (inscriptions du budget primitif, du budget supplémentaire, de la décision modificative et des reports) et les réalisations ont représenté 4,4 M€, soit un taux de réalisation de 43 %. Pour mémoire le taux de réalisation en 2023 était de 49 %

Les restes à réaliser 2024, c'est-à-dire les crédits engagés juridiquement et comptablement s'élèvent à 1,6 M€. Ces crédits seront reportés en 2025, mais sont pris en compte dans le résultat cumulé 2024.

Les réalisations par opérations sont présentées ci-après.

Opérations (montant en K€)	BG 2024	CA 2024	RAR
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR BOUES	40	20	21
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	100	1	0
ETUDE DIAGNOSTIQUE RESEAUX	455	110	78
AUTRES ETUDES	150	37	66
TOTAL ÉTUDES	745	168	165
MAROUÉ LANDEHEN MESLIN NOUVELLE STATION	2 085	273	343
MAROUÉ TRAITEMENT TERTIAIRE PROVISOIRE	27	34	
MONCONTOUR TREDANIEL NOUVELLE STEP	50	12	168
PLÉDELIAC ST RIEUL TREGOMAR NELLE STEP	10	0	
PLEMY EXTENSION STATION	150	7	88
PLÉNÉE JUGON STEP MISE EN CONFORMITÉ	10	0	
PLURIEN PFAC SYNDICAT DU ROUTIN	5		
QUESOY L'HOPITAL MISE EN CONFORMITE STEP	10		
QUINTENIC DEPHOSPHATATION ET INFILTRATION	12		
SEVIGNAC MISE EN CONFORMITE STEP	10		
ST AARON TRAITEMENT TERTIAIRE	1 180	1 206	70
ST GLEN TRAITEMENT TERTIAIRE	1	1	0
STEP BREHAND	4	0	4
STEP COETMIEUX ET RESEAUX TRANSFERTS	337	37	0
STEP ERQUY FILIERES BOUES RENOVATION	120	127	20
STEP HENANSAL ET RESEAUX DE TRANSFERTS	107	51	66
STEP POMMERET ET RESEAUX TRANSFERTS	0	0	0
SUPERVISION ET AUTOMATES	34	27	0
TRAMAIN NELLE STEP ET ZONE INFILTRATION	37	2	17
TREGENESTRE EXTENSION STATION	10		
SE EN PLACE DEGRILLAGE ET COMPTAGE PETITES STEP	180		
PLATEFORME TRAITEMENT BOUES	20	0	
ENSEMBLE STEPS RENOVATIONS ET MAINTENANCE	457	161	187
STEP SOULEVILLE TRAITEMENT TERTIAIRE	3	4	
STEP SOULEVILLE UNITE DEPOTAGE MATIERE VIDANGE	113	5	7
STEP SOULEVILLE REHAB GC BA	221	243	157
STEP SOULEVILLE POSTE TRANSFERT EI VERS BT	149	0	
STEP SOULEVILLE AUTRES OPERATIONS	33	120	6
STEP PVA AUTRES OPERATIONS	1	69	
STEP QUESOY		8	7
STEP COETMIEUX		3	
STEP POMMERET		17	
STEP PLANGUENOUAL		27	
POSTE RELEVEMENTS ET AUTRES STEPS	381	226	82
TOTAL INSTALLATIONS	5 757	2 659	1 222

Opérations (montant en K€)	BG 2024	CA 2024	RAR
PLENEUF RENOUVELLEMENT DAHOUE VIEUX PORT	731	87	12
BALLE RUE DE PENTHIEVRE PR ET RESEAUX DE TRANSF		0	
ANDEL MISE EN SEPARATIF	28	2	
PLURIEN MISE EN SEPARATIF		25	
MONCONTOUR SEPARATIF	640		
AUTRES SEPARATIF	206		
DIAGNOSTIC INSPECTION VIDEO RESEAUX	137	38	6
AUTRES EXTENSIONS DE RESEAUX	319	182	26
AUTRES OP. RENOUVELLEMENT ET REHABILITATIONS	1 161	769	154
TOTAL RESEAUX	3 223	1 102	198
TERRAINS	52	48	0
LOCAUX 38BIS RUE D ARMOR	10	1	
MODULAIRE SOULEVILLE	186	191	
LOGICIELS ET APPLICATIONS METIER	45	22	
INFORMATIQUE	10	2	
MATERIELS ET OUTILLAGES	25	15	
VEHICULES	246	197	52
TOTAL STRUCTURE/ADMINISTRATIF	574	476	52
TOTAL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2024	10 300	4 404	1 636

↳ Les opérations pour compte de tiers

LTM a réalisé sur le budget annexe assainissement des travaux pour le compte d'une commune (1 K€ réalisés pour 22 K€ prévus). Ces dépenses font l'objet d'une refacturation pour le même montant en recette.

↳ Les emprunts et dettes assimilées

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 1 337 K€.

↳ Les opérations d'ordre entre sections

Les opérations d'ordre des dépenses d'investissement vers les recettes de fonctionnement ont représenté 762 K€. Il s'agit de la reprise de la quote-part des subventions d'investissement qui ont financées des dépenses d'équipement.

↳ Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section

Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement concernent des opérations patrimoniales (113 K€, intégration de frais d'étude et remboursement d'avance pour des marchés publics).

3-2- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 8,4 M€.

Chap.	Recettes d'investissement	Budget global 2024	CFU 2024	Taux de réal. (CA/BG)	Reports 2025
1068	Excédent affecté à l'investissement	1 215 459,56	1 215 459,56	100,0%	-
1064	Affectation des plus value de cession	46 621,83	46 621,83	100,0%	-
13	Subventions d'investissement	2 405 538,03	1 568 701,35	65,2%	1 066 973,35
23	Immobilisations en cours	-	48,53	-	-
45	Opérations pour compte de tiers	22 480,75	1 164,59	5,2%	-
16	Emprunts et dettes assimilées	7 497 597,02	2 500 000,00	33,3%	2 000 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	3 060 000,00	2 988 724,13	97,7%	-
041	Opérations d'ordre patrimoniales	350 000,00	113 394,24	32,4%	-
021	Autofinancement complémentaire	156 784,80	-	0,0%	-
Total		14 754 481,99	8 434 114,23	57,2%	3 066 973,35

↪ **L'excédent de fonctionnement affecté à la couverture du besoin de financement d'investissement de l'exercice précédent**

Au compte financier unique 2023, la section d'investissement présentait un besoin de financement à hauteur de 1 215 K€, qui a été couvert par l'excédent de la section de fonctionnement. Cet autofinancement a été affecté sur l'exercice 2024 comme le prévoit la réglementation.

↪ **L'affectation des plus-values de cession**

En 2023, le compte financier unique a enregistré des cessions d'immobilisation dont les plus-values ont représenté 47 K€. Comme le prévoit la réglementation pour ce budget, le produit de ces plus-values de cession a été affecté au compte financier unique 2024.

↪ **Les subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ont représenté 1 569 K€. Elles proviennent de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (1 064 K€), de l'Etat (270 K€), de la Région Bretagne (175 K€), d'usagers pour des travaux de branchement ou d'extension de réseau (60 K€).

↪ **Immobilisations en cours**

Ces recettes résultent d'écritures de régularisation liées à des exercices précédents.

↪ **Les opérations pour compte de tiers**

Il s'agit des mêmes opérations que présentés précédemment en dépenses d'investissement.

↪ **Les emprunts et dettes assimilées**

Les emprunts mobilisés en 2024 pour financer les dépenses d'investissement se sont élevés à 2,5 M€. Des restes à réaliser d'emprunts, d'un montant de 2 M€ (emprunt contracté juridiquement mais non mobilisés en 2024 car non nécessaires) seront reportés en 2025.

↪ **Les opérations d'ordre**

Les opérations d'ordre entre sections ont représenté 2 989 K€, pour des dotations aux amortissements et des opérations comptables de cession.

Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section

Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement concernent des opérations patrimoniales (113 K€, intégration de frais d'étude et remboursement d'avance pour des marchés publics) comme vu précédemment.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES BUDGETS

LAMBALLE TERRE & MER - BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES	CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025	RECETTES	CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025
011 Charges à caractère général	7 277 602,29	8 315 000,00	7 264 522,10		013 Atténuations de charges	945 563,77	740 000,00	796 998,30	
012 Charges de personnel	24 850 709,90	26 300 000,00	25 297 367,80		70 Produits des services	11 561 799,18	11 661 000,00	12 187 882,12	
					73 Impôts et taxes	14 806 684,94	14 536 000,00	14 477 779,15	
014 Atténuations de produits	5 248 829,63	5 344 000,00	5 344 000,00		731 Fiscalité locale	12 855 882,19	13 115 000,00	13 792 294,58	
65 Autres charges de gestion courante	6 429 328,63	5 793 000,00	5 055 432,13		74 Dotations et subventions	10 140 402,48	10 553 000,00	10 557 686,90	
66 Charges financières	848 857,89	940 000,00	937 498,99		75 Autres produits de gestion courante	838 351,63	474 000,00	688 325,36	
67 Charges exceptionnelles	4 042,66	115 000,00	81 942,73		76 Produits financiers	174 677,16	163 000,00	163 691,05	
68 Provisions	-	110 000,00	110 000,00		77 Produits exceptionnels	39 694,16	10 000,00	170 239,84	
					78 Reprise sur provisions	-	500 000,00	-	
					002 Excédent de fonctionnement reporté	3 019 870,26	1 342 269,92	1 342 269,92	
042 Opérations d'ordre entre sections	4 963 311,19	5 070 000,00	5 183 805,21		042 Opérations d'ordre entre sections	1 125 126,34	1 060 000,00	1 061 051,81	
023 Autofinancement complémentaire	-	2 167 269,92	-						
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	49 622 682,19	54 154 269,92	49 274 568,96	-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	55 508 052,11	54 154 269,92	55 238 219,03	-
					Résultat section de fonctionnement	5 885 369,92	-	5 963 650,07	-
040 Opérations d'ordre entre sections	1 125 126,34	1 060 000,00	1 061 051,81	-	040 Opérations d'ordre entre sections	4 963 311,19	5 070 000,00	5 183 805,21	-
041 Opérations patrimoniales	94 524,14	700 000,00	76 967,19	-	021 Autofinancement complémentaire	-	2 167 269,92	-	-
001 Déficit d'investissement reporté	4 310 852,42	4 096 699,16	4 096 699,16	-	041 Opérations patrimoniales	94 524,14	700 000,00	76 967,19	-
20 Immobilisations incorporelles	138 284,63	287 871,46	79 917,57	39 992,00	1068 Excédent affecté à l'investissement	3 691 801,11	4 543 100,00	4 543 100,00	-
204 Subventions d'équipement	3 892 327,78	7 291 337,49	5 130 990,21	1 275 453,59	10 Dotations, fonds divers et réserve hors 1068	1 062 652,48	790 000,00	894 595,14	-
21 Immobilisations corporelles	2 137 115,40	1 937 010,89	769 671,98	333 752,84	024 Produits des cessions	-	50 000,00	-	-
23 Immobilisations en cours	6 272 767,78	6 263 158,87	4 165 074,90	893 847,42	13 Subventions d'investissement	1 395 894,93	2 303 688,87	2 285 438,29	656 814,95
10 Dotations, fonds divers et réserves	8 174,01	10 000,00	4 372,33	-	21 Immobilisations corporelles	528,11	-	-	-
13 Subventions d'investissement	-	81 000,00	80 805,94	-	204 Immobilisations corporelles	10 000,00	-	-	-
26 Immobilisations financières	50 050,10	29 000,00	-	-	23 Immobilisations	9,56	-	9,10	-
27 Autres immobilisations financières	8 985,00	10 000,00	4 375,00	-	27 Autres immobilisations financières	72 000,00	65 000,00	80 148,00	-
45 Opérations pour compte de tiers	3 600,00	-	-	-	45 Opérations pour compte de tiers	40 145,07	-	-	-
16 Emprunts	2 387 769,16	2 685 000,00	2 674 463,24	-	16 Emprunts	5 000 000,00	8 762 019,08	1 514 000,00	1 500 000,00
16 Cautions et dettes assimilées	7 701,37	10 000,00	8 321,88	-	16 Cautions et dettes assimilées	9 712,38	10 000,00	10 443,88	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	20 437 278,13	24 461 077,87	18 152 711,21	2 543 045,85	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	16 340 578,97	24 461 077,87	14 588 506,81	2 156 814,95
					Résultat section d'investissement	- 4 096 699,16	-	- 3 564 204,40	- 386 230,90
TOTAL DÉPENSES	70 059 960,32	78 615 347,79	67 427 280,17	2 543 045,85	TOTAL RECETTES	71 848 631,08	78 615 347,79	69 826 725,84	2 156 814,95

Autofinancement prévisionnel

6 177 269,92

RÉSULTAT

1 788 670,76

-

2 399 445,67

- 386 230,90

Autofinancement prévisionnel au-delà du
remboursement du capital de la dette

3 492 269,92

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE

1 342 269,92

2 013 214,77

LAMBALLE TERRE & MER - TRANSPORT

DÉPENSES					RECETTES				
	CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025
011 Charges à caractère général	4 232 203,05	4 213 008,74	4 192 162,58		73 Impôts et taxes	2 302 351,72	2 725 000,00	2 966 207,42	
012 Charges de personnel	92 461,08	95 000,00	86 307,15		74 Dotations et subventions	1 790 354,00	1 745 000,00	1 746 920,00	
65 Autres charges de gestion courante	104 741,23	132 000,00	119 892,10		75 Autres produits de gestion courante	8 549,85	5 000,00	8 549,85	
002 Déficit de fonctionnement reporté	-	14 991,26	14 991,26		77 Produits exceptionnels	197 508,12	-	711,54	
042 Opérations d'ordre entre sections	10 645,00	10 000,00	9 329,60		002 Excédent de fonctionnement reporté	126 295,41	-	-	
023 Autofinancement complémentaire	-	10 000,00	-						
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 440 050,36	4 475 000,00	4 422 682,69	-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 425 059,10	4 475 000,00	4 722 388,81	-
					Résultat section de fonctionnement	- 14 991,26	-	299 706,12	-
21 Immobilisations corporelles	-	61 514,18	6 202,80	-	040 Opérations d'ordre entre sections	10 645,00	10 000,00	9 329,60	-
23 Immobilisations en cours	2 716,57	21 588,00	-	-	021 Autofinancement complémentaire	-	10 000,00	-	-
					001 Excédent d'investissement reporté	54 728,12	63 102,18	63 102,18	-
					10 Dotations, fonds divers et réserve hors 1068	445,63	-	1 017,50	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2 716,57	83 102,18	6 202,80	-	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	65 818,75	83 102,18	73 449,28	-
					Résultat section d'investissement	63 102,18	-	67 246,48	-
TOTAL DÉPENSES	4 442 766,93	4 558 102,18	4 428 885,49	-	TOTAL RECETTES	4 490 877,85	4 558 102,18	4 795 838,09	-

Autofinancement prévisionnel	20 000,00	
Autofinancement prévisionnel au-delà du remboursement du capital de la dette	Non concerné	

RÉSULTAT	48 110,92	-	366 952,60	-
-----------------	------------------	----------	-------------------	----------

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	37 393,72	366 952,60	-	-
-----------------------------------	------------------	-------------------	----------	----------

LAMBALLE TERRE & MER - SERVICES COMMUNS

DÉPENSES		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025	RECETTES		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025
011	Charges à caractère général	42 656,82	53 201,82	41 702,73		70	Produits des services	391 762,90	441 201,82	415 641,11	
012	Charges de personnel	331 270,40	380 000,00	370 410,64							
65	Autres charges de gestion courante	17 835,68	23 750,00	19 720,74		75	Autres produits de gestion courante	-	15 750,00	16 193,00	
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		391 762,90	456 951,82	431 834,11	-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		391 762,90	456 951,82	431 834,11	-
						Résultat section de fonctionnement		-	-	-	-
45	Opérations pour compte de tiers	877 933,26	1 700 000,00	934 139,06	-	45	Opérations pour compte de tiers	877 933,26	1 700 000,00	934 139,06	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		877 933,26	1 700 000,00	934 139,06	-	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		877 933,26	1 700 000,00	934 139,06	-
						Résultat section d'investissement		-	-	-	-
TOTAL DÉPENSES		1 269 696,16	2 156 951,82	1 365 973,17	-	TOTAL RECETTES		1 269 696,16	2 156 951,82	1 365 973,17	-

Autofinancement prévisionnel

-

RÉSULTAT

-

-

-

-

Autofinancement prévisionnel au-delà du
remboursement du capital de la dette

Non concerné

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE

-

-

LAMBALLE TERRE & MER - PARCS D ACTIVITES

DÉPENSES					RECETTES				
	CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025
011 Charges à caractère général	512 346,28	2 370 181,40	1 140 346,52		70 Produits des services	1 226 209,00	487 802,00	166 193,20	
65 Autres charges de gestion courante	-	5 000,00	-		73 Impôts et taxes	17 685,04	80 000,00	51 921,19	
66 Charges financières	65 988,35	175 000,00	142 844,14		75 Autres produits de gestion courante	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
67 Charges exceptionnelles	-	5 000,00	-						
042 Opérations d'ordre entre sections	7 623 279,80	7 358 100,46	6 028 492,98		002 Excédent de fonctionnement reporté	1 642 514,29	913 286,88	913 286,88	
043 Op. d'ordre à l'int. de la section de fonct.	67 638,35	175 000,00	144 094,14		042 Opérations d'ordre entre sections	6 028 492,98	8 232 192,98	6 853 866,36	
					043 Op. d'ordre à l'int. de la section de fonct.	67 638,35	175 000,00	144 094,14	
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 269 252,78	10 088 281,86	7 455 777,78	-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 182 539,66	10 088 281,86	8 329 361,77	-
					Résultat section de fonctionnement	913 286,88	-	873 583,99	-
040 Opérations d'ordre entre sections	6 028 492,98	8 232 192,98	6 853 866,36	-	040 Opérations d'ordre entre sections	7 623 279,80	7 358 100,46	6 028 492,98	-
001 Déficit d'investissement reporté	2 666 592,30	571 805,48	571 805,48	-					
27 Autres immobilisations financières	-	1 000 000,00	-	-	27 Autres immobilisations financières	-	1 045 000,00	-	-
16 Emprunts	2 000 000,00	650 000,00	625 000,00	-	16 Emprunts	2 500 000,00	2 050 898,00	-	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	10 695 085,28	10 453 998,46	8 050 671,84	-	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 123 279,80	10 453 998,46	6 028 492,98	-
					Résultat section d'investissement	- 571 805,48	-	- 2 022 178,86	-
TOTAL DÉPENSES	18 964 338,06	20 542 280,32	15 506 449,62	-	TOTAL RECETTES	19 305 819,46	20 542 280,32	14 357 854,75	-
Autofinancement prévisionnel		- 874 092,52			RÉSULTAT	341 481,40	-	- 1 148 594,87	-
Autofinancement prévisionnel au-delà du remboursement du capital de la dette		- 1 524 092,52			RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	341 481,40	-	- 1 148 594,87	-

LAMBALLE TERRE & MER - BATIMENTS

DÉPENSES		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025	RECETTES		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025
011	Charges à caractère général	51 304,76	60 900,00	54 253,51							
65	Autres charges de gestion courante	-	5 000,00	-		75	Autres produits de gestion courante	438 325,72	403 100,00	452 100,82	
66	Charges financières	10 177,27	15 000,00	8 160,26							
67	Charges exceptionnelles	60,00	5 000,00	-							
042	Opérations d'ordre entre sections	202 380,49	260 000,00	255 972,32		002	Excédent de fonctionnement reporté	275 534,59	580 909,79	580 909,79	
023	Autofinancement complémentaire	-	688 109,79	-		042	Opérations d'ordre entre sections	130 972,00	50 000,00	38 664,33	
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		263 922,52	1 034 009,79	318 386,09	-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		844 832,31	1 034 009,79	1 071 674,94	-
						Résultat section de fonctionnement		580 909,79	-	753 288,85	-
040	Opérations d'ordre entre sections	130 972,00	50 000,00	38 664,33	-	040	Opérations d'ordre entre sections	202 380,49	260 000,00	255 972,32	-
						021	Autofinancement complémentaire	-	688 109,79	-	-
20	Immobilisations incorporelles	-	10 000,00	-	-	001	Excédent d'investissement reporté	29 735,57	144 397,25	144 397,25	-
21	Immobilisations corporelles	-	66 803,00	6 803,00	-	1064	Réserves réglementées	125 000,00	-	-	-
23	Immobilisations en cours	215 191,99	946 704,04	1 755,28	-	1068	Excédent affecté à l'investissement	148 973,48	-	-	-
16	Emprunts	89 694,10	94 000,00	92 271,10	-	23	Immobilisations	5,80	-	25,74	-
16	Cautions et dettes assimilées	-	5 000,00	-	-	27	Autres immobilisations financières	74 160,00	75 000,00	74 160,00	-
						16	Cautions et dettes assimilées	-	5 000,00	-	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		435 858,09	1 172 507,04	139 493,71	-	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		580 255,34	1 172 507,04	474 555,31	-
						Résultat section d'investissement		144 397,25	-	335 061,60	-
TOTAL DÉPENSES		699 780,61	2 206 516,83	457 879,80	-	TOTAL RECETTES		1 425 087,65	2 206 516,83	1 546 230,25	-

Autofinancement prévisionnel 898 109,79

Autofinancement prévisionnel au-delà du
remboursement du capital de la dette 804 109,79

RÉSULTAT	725 307,04	-	1 088 350,45	-
-----------------	-------------------	---	---------------------	---

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	712 328,60			1 088 350,45
-----------------------------------	-------------------	--	--	---------------------

LAMBALLE TERRE & MER - DECHETS MENAGERS

DÉPENSES					RECETTES				
	CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025
011 Charges à caractère général	6 989 244,80	7 616 500,00	7 090 574,56		70 Produits des services	10 015 665,24	10 812 000,00	10 813 166,22	
012 Charges de personnel	3 261 187,64	3 742 000,00	3 736 732,01		74 Dotations et subventions	1 587 654,75	1 746 000,00	2 098 696,95	
65 Autres charges de gestion courante	63 782,71	83 500,00	79 818,44		75 Autres produits de gestion courante	6 626,28	5 000,00	15 313,46	
66 Charges financières	34 829,19	65 000,00	62 915,89		77 Produits exceptionnels	10 291,95	15 000,00	20 113,35	
67 Charges exceptionnelles	92 327,46	85 000,00	71 697,08		78 Reprise sur provisions	30 000,00	75 000,00	30 000,00	
68 Provisions	-	-	-		002 Excédent de fonctionnement reporté	317 694,12	387 677,40	387 677,40	
042 Opérations d'ordre entre sections	1 146 734,00	1 181 000,00	1 179 853,25		042 Opérations d'ordre entre sections	62 594,89	70 000,00	62 594,89	
023 Autofinancement complémentaire	-	337 677,40	-						
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 588 105,80	13 110 677,40	12 221 591,23	-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 030 527,23	13 110 677,40	13 427 562,27	-
					Résultat section de fonctionnement	442 421,43	-	1 205 971,04	-
040 Opérations d'ordre entre sections	62 594,89	70 000,00	62 594,89	-	040 Opérations d'ordre entre sections	1 146 734,00	1 181 000,00	1 179 853,25	-
041 Opérations patrimoniales	-	60 000,00	-	-	021 Autofinancement complémentaire	-	337 677,40	-	-
					041 Opérations patrimoniales	-	60 000,00	-	-
20 Immobilisations incorporelles	8 484,00	10 000,00	-	-	001 Excédent d'investissement reporté	647 576,71	1 135 484,75	1 135 484,75	-
21 Immobilisations corporelles	207 112,65	1 956 562,72	1 677 602,34	105 128,94	1064 Réserves réglementées	12 799,00	-	-	-
23 Immobilisations en cours	282 035,33	2 518 588,25	2 229 797,62	145 726,00	1068 Excédent affecté à l'investissement	-	54 744,03	54 744,03	-
					10 Dotations, fonds divers et réserve hors 1068	70 774,03	400 000,00	518 309,06	-
16 Emprunts	257 448,12	310 000,00	305 718,71	-	13 Subventions d'investissement	75 000,00	420 448,19	289 099,46	131 348,73
					23 Immobilisations	276,00	-	643,84	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	817 674,99	4 925 150,97	4 275 713,56	250 854,94	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 953 159,74	4 925 150,97	4 078 134,39	131 348,73
					Résultat section d'investissement	1 135 484,75	-	- 197 579,17	- 119 506,21
TOTAL DÉPENSES	12 405 780,79	18 035 828,37	16 497 304,79	250 854,94	TOTAL RECETTES	13 983 686,97	18 035 828,37	17 505 696,66	131 348,73
Autofinancement prévisionnel		1 448 677,40			RÉSULTAT	1 577 906,18	-	1 008 391,87	- 119 506,21
Autofinancement prévisionnel au-delà du remboursement du capital de la dette		1 138 677,40			RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	387 677,40		888 885,66	

LAMBALLE TERRE & MER - EAU POTABLE

DÉPENSES		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025	RECETTES		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025
011	Charges à caractère général	4 215 201,82	4 759 000,00	4 674 489,54		70	Produits des services	8 810 721,17	8 838 392,00	8 983 469,67	
012	Charges de personnel	1 348 700,18	1 475 000,00	1 419 468,29		74	Dotations et subventions	352,40	-	-	
014	Atténuations de produits	966 583,00	939 432,00	939 382,00		75	Autres produits de gestion courante	41 825,16	38 040,00	38 780,82	
65	Autres charges de gestion courante	35 742,05	51 000,00	49 957,61		76	Produits financiers	959,60	1 000,00	830,77	
66	Charges financières	112 621,61	110 000,00	101 903,87		77	Produits exceptionnels	24 069,07	5 000,00	10 119,32	
67	Charges exceptionnelles	106 196,67	90 000,00	79 313,35		78	Reprise sur provisions	10 000,00	50 000,00	50 000,00	
68	Provisions	125 000,00	125 000,00	125 000,00		002	Excédent de fonctionnement reporté	3 310 281,28	2 923 302,78	2 923 302,78	
042	Opérations d'ordre entre sections	1 441 503,35	1 325 000,00	1 243 953,61		042	Opérations d'ordre entre sections	103 360,00	102 000,00	93 143,86	
023	Autofinancement complémentaire	-	3 083 302,78	-							
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		8 351 548,68	11 957 734,78	8 633 468,27	-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		12 301 568,68	11 957 734,78	12 099 647,22	-
						Résultat section de fonctionnement		3 950 020,00	-	3 466 178,95	-
040	Opérations d'ordre entre sections	103 360,00	102 000,00	93 143,86	-	040	Opérations d'ordre entre sections	1 441 503,35	1 325 000,00	1 243 953,61	-
041	Opérations patrimoniales	21 518,22	200 000,00	45 769,70	-	021	Autofinancement complémentaire	-	3 083 302,78	-	-
001	Déficit d'investissement reporté	461 212,85	-	-	-	041	Opérations patrimoniales	21 518,22	200 000,00	45 769,70	-
20	Immobilisations incorporelles	44 441,03	355 565,03	166 338,17	124 305,50	001	Excédent d'investissement reporté	-	85 533,51	85 533,51	-
21	Immobilisations corporelles	192 252,68	560 140,12	318 884,09	36 101,49	1064	Réserves réglementées	6 208,33	321,00	321,00	-
23	Immobilisations en cours	1 352 488,03	4 253 316,86	3 210 227,48	331 063,40	1068	Excédent affecté à l'investissement	991 230,85	1 026 396,22	1 026 396,22	-
16	Emprunts	385 997,86	383 000,00	379 108,87	-	13	Subventions d'investissement	181 644,73	129 468,50	74 582,50	116 133,50
						21	Immobilisations corporelles	-	-	9 738,85	-
						23	Immobilisations	-	-	54,75	-
						27	Autres immobilisations financières	4 698,70	4 000,00	4 827,54	-
						16	Emprunts	-	-	-	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		2 561 270,67	5 854 022,01	4 213 472,17	491 470,39	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 646 804,18	5 854 022,01	2 491 177,68	116 133,50
						Résultat section d'investissement		85 533,51	-	- 1 722 294,49	- 375 336,89
TOTAL DÉPENSES		10 912 819,35	17 811 756,79	12 846 940,44	491 470,39	TOTAL RECETTES		14 948 372,86	17 811 756,79	14 590 824,90	116 133,50

Autofinancement prévisionnel

4 306 302,78

RÉSULTAT

4 035 553,51

-

1 743 884,46

- 375 336,89

Autofinancement prévisionnel au-delà du
remboursement du capital de la dette

3 923 302,78

RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE

2 923 623,78

1 368 547,57

LAMBALLE TERRE & MER - ASSAINISSEMENT

DÉPENSES		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025	RECETTES		CA 2023	BG 2024	CA 2024	RAR 2024 / REPORTS 2025
011	Charges à caractère général	2 527 248,82	2 639 000,00	2 409 628,11		70	Produits des services	6 935 071,31	7 242 740,00	7 429 536,11	
012	Charges de personnel	1 627 997,51	1 885 000,00	1 882 179,68		74	Dotations et subventions	1 409,60	-	3 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	24 379,36	45 000,00	40 879,39		75	Autres produits de gestion courante	3 325,38	260,00	250,00	
66	Charges financières	333 692,75	360 000,00	354 529,02		76	Produits financiers	2 666,28	1 000,00	2 947,24	
67	Charges exceptionnelles	64 114,89	90 000,00	59 851,06		77	Produits exceptionnels	51 751,21	60 000,00	60 293,59	
68	Provisions	70 000,00	70 000,00	70 000,00		78	Reprise sur provisions	10 000,00	50 000,00	50 000,00	
						002	Excédent de fonctionnement reporté	1 076 380,21	136 784,80	136 784,80	
042	Opérations d'ordre entre sections	2 732 578,98	3 060 000,00	2 988 724,13		042	Opérations d'ordre entre sections	698 274,51	815 000,00	762 217,90	
023	Autofinancement complémentaire	-	156 784,80	-							
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		7 380 012,31	8 305 784,80	7 805 791,39	-	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		8 778 878,50	8 305 784,80	8 445 029,64	-
						Résultat section de fonctionnement		1 398 866,19	-	639 238,25	-
040	Opérations d'ordre entre sections	698 274,51	815 000,00	762 217,90	-	040	Opérations d'ordre entre sections	2 732 578,98	3 060 000,00	2 988 724,13	-
						021	Autofinancement complémentaire	-	156 784,80	-	-
041	Opérations patrimoniales	104 587,93	350 000,00	113 394,24	-	041	Opérations patrimoniales	104 587,93	350 000,00	113 394,24	-
001	Déficit d'investissement reporté	2 191 940,69	1 867 253,14	1 867 253,14	-	1064	Réserves réglementées	11 536,79	46 621,83	46 621,83	-
20	Immobilisations incorporelles	326 828,73	1 234 641,67	247 468,69	542 422,42	1068	Excédent affecté à l'investissement	3 547 072,47	1 215 459,56	1 215 459,56	-
21	Immobilisations corporelles	407 476,37	681 053,16	545 176,84	77 973,24	13	Subventions d'investissement	1 050 037,33	2 405 538,03	1 568 701,35	1 066 973,35
23	Immobilisations en cours	4 521 855,20	8 383 049,62	3 610 641,61	1 016 092,76	20	Immobilisations incorporelles	17 875,00	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	1 003,65	1 003,65	-	21	Immobilisations corporelles	1,00	-	-	-
45	Opérations pour compte de tiers	22 460,44	22 480,75	1 164,59	-	23	Immobilisations	-	-	48,53	-
16	Emprunts	1 248 313,36	1 400 000,00	1 337 174,03	-	45	Opérations pour compte de tiers	190 794,59	22 480,75	1 164,59	-
						16	Emprunts	-	7 497 597,02	2 500 000,00	2 000 000,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		9 521 737,23	14 754 481,99	8 485 494,69	1 636 488,42	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		7 654 484,09	14 754 481,99	8 434 114,23	3 066 973,35
						Résultat section d'investissement		- 1 867 253,14	-	- 51 380,46	1 430 484,93
TOTAL DÉPENSES		16 901 749,54	23 060 266,79	16 291 286,08	1 636 488,42	TOTAL RECETTES		16 433 362,59	23 060 266,79	16 879 143,87	3 066 973,35
Autofinancement prévisionnel			2 401 784,80			RÉSULTAT		- 468 386,95	-	587 857,79	1 430 484,93
Autofinancement prévisionnel au-delà du remboursement du capital de la dette			1 001 784,80			RÉSULTAT GLOBAL DE CLÔTURE		183 406,63		2 018 342,72	

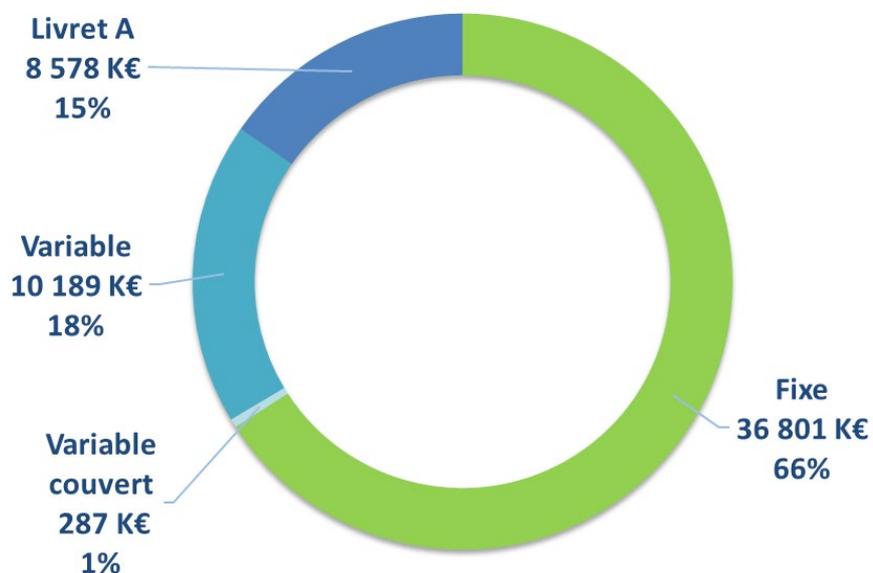
ÉTAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2024

1- REPARTITION DE L'ENCOURS PAR BUDGET

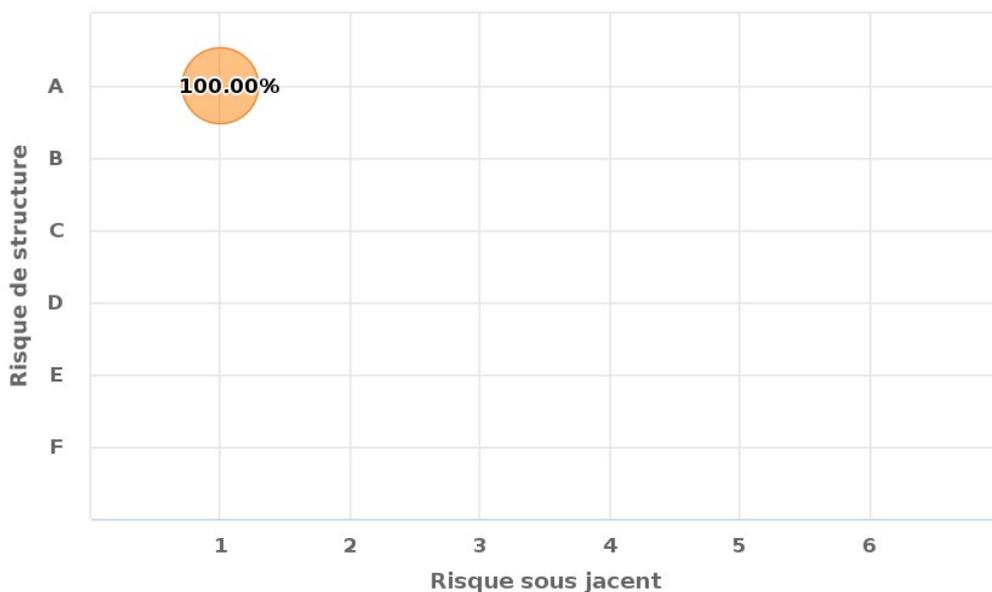
Budget	Nombre de prêts	En-cours (en K€)
PRINCIPAL	30 emprunts	31 223
ASSAINISSEMENT	48 emprunts	14 249
EAU POTABLE	21 emprunts	3 139
DECHETS MENAGERS	8 emprunts	2 017
BATIMENTS	2 emprunts	351
PARCS D'ACTIVITES	2 emprunts	4 875
Total	111 emprunts	55 855

2- REPARTITION DE L'ENCOURS PAR TYPOLOGIE DE TAUX

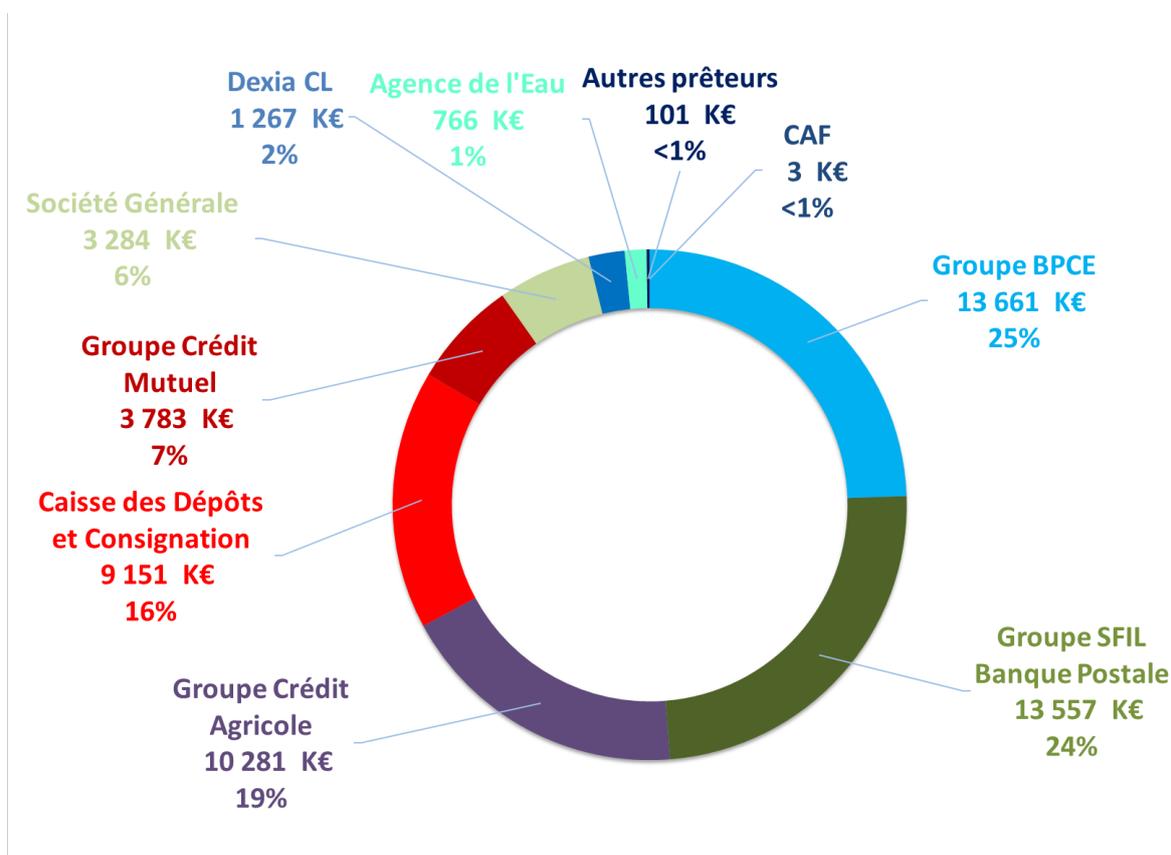
Type	En-cours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	36 801 K€	66%	2,05%
Variable couvert	287 K€	1%	4,51%
Variable	10 189 K€	18%	3,64%
Livret A	8 578 K€	15%	4,11%
Ensemble des risques	55 855 K€	100%	2,76%



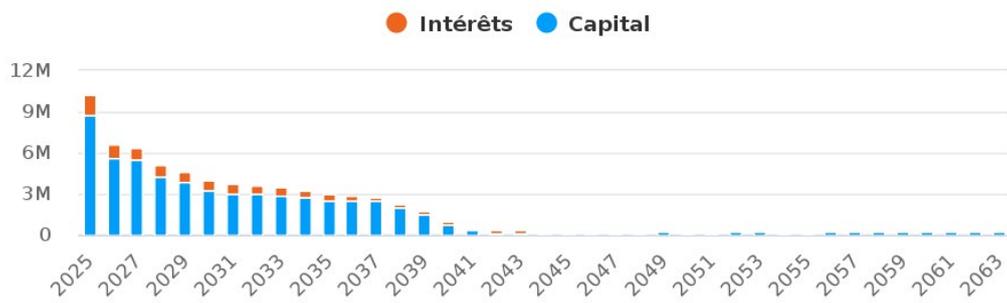
3- REPARTITION DE L'ENCOURS SELON LA CHARTE « GISSLER »



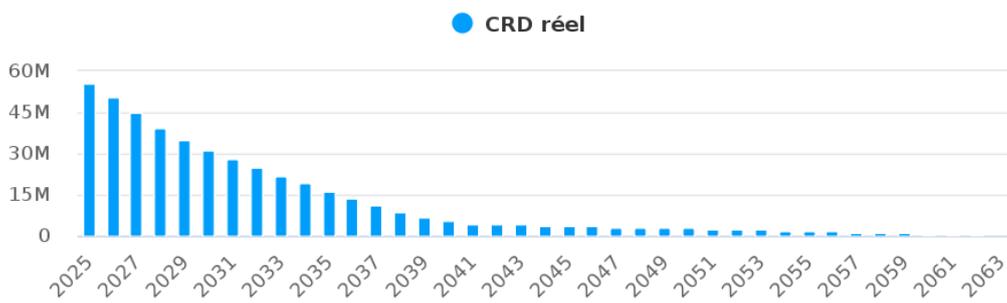
4- REPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRETEURS



5- PROFIL DE REMBOURSEMENT DE L'ENCOURS



6- PLAN D'EXTINCTION DE LA DETTE



RETROSPECTIVE FINANCIERE

1- LE BUDGET PRINCIPAL

Chaîne du financement - Montant

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fonctionnement courant stri	44 156	46 307	46 817	50 203	51 704
Impôts et taxes (73 sauf 731)	2 263	9 959	10 803	14 807	14 478
Fiscalité locale (731)	24 141	16 835	15 197	12 856	13 792
Dotations et participations	8 803	10 649	9 587	10 140	10 558
Autres produits de fct courant	8 950	8 864	11 230	12 400	12 876
Produits des services	8 516	8 406	10 760	11 562	12 188
Produits de gestion	434	458	470	838	688
Atténuations de charges	605	722	833	946	797
Produits de fonctionnement courant	44 761	47 029	47 651	51 149	52 501
Produits exceptionnels larges	275	231	197	187	182
Produits financiers divers	159	159	159	175	164
Produits exceptionnels	116	72	37	12	19
Produits de fonctionnement (B)	45 037	47 260	47 847	51 335	52 683
Charges fonctionnement courant stri	34 220	34 999	35 452	38 558	37 617
Charges à caractère général	6 076	6 653	6 434	7 278	7 265
Charges de personnel	21 368	21 652	23 003	24 851	25 297
Autres charges de gestion courar	6 775	6 695	6 015	6 429	5 055
Autres charges fct courant	0	0	0	0	0
Atténuations de produits	4 712	4 859	5 522	5 249	5 344
Charges de fonctionnement courant (38 933	39 858	40 973	43 806	42 961
EXCEDENT BRUT COURANT (A-C)	5 829	7 171	6 677	7 342	9 540
Charges exceptionnelles larges	44	21	574	46	205
Frais financiers divers	4	4	51	42	14
Charges exceptionnelles	40	16	523	4	192
Charges de fct. hors intérêts (D)	38 976	39 879	41 547	43 852	43 167
EPARGNE DE GESTION (B-D)	6 060	7 382	6 300	7 483	9 517
Intérêts (E)	584	567	642	807	924
Charges de fonctionnement (F = D+E)	39 560	40 446	42 189	44 659	44 091
EPARGNE BRUTE (G = B-F)	5 476	6 815	5 658	6 676	8 593
Capital (H)	1 872	1 978	2 001	2 388	2 674
EPARGNE NETTE (I = G-H)	3 604	4 837	3 657	4 288	5 918
Dépenses d'investissement hors dett	10 306	12 645	20 186	12 519	10 244
Remboursement anticipé	0	0	0	0	0
Dép d'inv hors annuité en capital	10 306	12 645	20 186	12 519	10 244
EPARGNE NETTE	3 604	4 837	3 657	4 288	5 918
Ressources propres d'inv. (RPI)	958	1 656	6 196	1 173	1 137
Opérations pour compte de tiers (Rec	0	0	42	40	0
Subventions yc DETR / DSIL	2 195	2 669	3 247	1 406	2 285
Emprunt	4 612	3 772	4 614	5 000	1 514
Variation du résultat global de clôture	1 063	289	- 2 431	- 612	611
Résultat Global de Clôture (RGC)	4 556	4 777	2 346	1 789	2 399
Ratios financiers (en K€)	2020	2021	2022	2023	2024
Encours	25 167	26 961	29 574	32 384	31 223
Epargne brute	5 476	6 815	5 658	6 676	8 593
Délai de désendettement	4,6	4,0	5,2	4,9	3,6

2- LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fct courant (A)	2 465	3 921	4 099	4 101	4 722
Produits des services	0	0	0	0	0
Impôts et taxes	1 713	2 195	2 374	2 302	2 966
Subventions d'exploitation	751	1 717	1 717	1 790	1 747
Autres produits de gestion courante	0	9	9	9	9
Produits exceptionnels larges (B)	0	162	58	198	1
Produits fonctionnement (C = A+B)	2 465	4 083	4 158	4 299	4 722
Charges fonctionnement courant (D)	2 648	3 864	4 370	4 429	4 398
Charges à caractère général	2 435	3 696	4 175	4 232	4 192
Charges de personnel	34	92	93	92	86
Autres charges de gestion courante	179	77	102	105	120
EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)	- 183	56	- 271	- 328	323
Charges exceptionnelles larges (E)	1	0	0	0	0
Charges fonctionnement hs int. (F = C - E)	2 649	3 864	4 370	4 429	4 398
EPARGNE DE GESTION (C-F)	- 184	218	- 213	- 131	324
Intérêts (G)	0	0	0	0	0
Charges de fonctionnement (I = F+G)	2 649	3 864	4 370	4 429	4 398
EPARGNE BRUTE (J = C-I)	- 184	218	- 213	- 131	324
Capital (K)	0	0	0	0	0
EPARGNE NETTE (L = J-K)	- 184	218	- 213	- 131	324
Dépenses d'inv hors annuité en capit	14	12	4	3	6
Dépenses d'inv. hors dette	14	12	4	3	6
EPARGNE NETTE	- 184	218	- 213	- 131	324
Ressources propres d'inv. (RPI)	0	3	2	0	1
Subventions yc affectations	0	0	0	0	0
Emprunt	0	0	0	0	0
Variation du résultat global de clôture	- 198	209	- 214	- 133	319
Résultat Global de Clôture (RGC)	186	395	181	48	367

Ratios financiers

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Encours corrigé au 31/12	0	0	0	0	0
Epargne brute	- 184	218	- 213	- 131	324
Encours corrigé 31.12 / Ep brute	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

3- LE BUDGET ANNEXE SERVICES COMMUNS

Chaîne du financement - Montant

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fct courant (A)	362	360	388	392	432
Produits des services	0	2	388	392	416
Subventions d'exploitation	361	358	0	0	0
Autres produits de gestion courante	1	0	0	0	16
Produits exceptionnels larges (B)	0	0	0	0	0
Produits fonctionnement (C = A+B)	363	360	388	392	432
Charges fonctionnement courant (D)	368	363	388	392	432
Charges à caractère général	19	27	34	43	42
Charges de personnel	332	319	336	331	370
Autres charges de gestion courante	17	16	17	18	20
EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)	- 6	- 2	0	0	0
Charges exceptionnelles larges (E)	1	1	0	0	0
Charges fonctionnement hs int. (F = C - E)	369	363	388	392	432
EPARGNE DE GESTION (C-F)	- 7	- 3	0	0	0
Intérêts (G)	0	0	0	0	0
Charges de fonctionnement (I = F+G)	369	363	388	392	432
EPARGNE BRUTE (J = C-I)	- 7	- 3	0	0	0
Capital (K)	0	0	0	0	0
EPARGNE NETTE (L = J-K)	- 7	- 3	0	0	0
Dépenses d'inv hors annuité en capit	782	605	2 179	878	934
Dépenses d'inv. hors dette	782	605	2 179	878	934
EPARGNE NETTE	- 7	- 3	0	0	0
Opérat° pour compte de tiers (Rec)	774	606	2 179	878	934
Variation du résultat global de clôture	- 15	- 2	0	0	0
Résultat Global de Clôture (RGC)	2	0	0	0	0

4- LE BUDGET ANNEXE DES PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Chaîne du financement - Montant

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fct courant (A)	962	1 103	1 042	1 444	418
Produits des services	891	996	981	1 226	166
Impôts et taxes	72	55	62	18	52
Autres produits de gestion courante	0	0	0	200	200
Produits exceptionnels larges (B)	13	0	7 180	0	0
Produits fonctionnement (C = A+B)	976	1 103	8 223	1 444	418
Charges fonctionnement courant (D)	1 062	917	613	512	1 140
Charges à caractère général	1 062	917	611	512	1 140
EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)	- 100	185	429	932	- 722
Charges exceptionnelles larges (E)	0	80	0	0	0
Charges fonctionnement hs int. (F = C - E)	1 062	997	613	512	1 140
EPARGNE DE GESTION (C-F)	- 87	106	7 609	932	- 722
Intérêts (G)	29	0	26	66	143
Charges de fonctionnement (I = F+G)	1 092	997	639	578	1 283
EPARGNE BRUTE (J = C-I)	- 116	106	7 583	866	- 865
Capital (K)	10	0	10 380	2 000	625
EPARGNE NETTE (L = J-K)	- 126	106	- 2 797	- 1 134	- 1 490
Dépenses d'inv hors annuité en capit	0	3 011	0	0	0
Dépenses d'inv. hors dette	0	3 011	0	0	0
EPARGNE NETTE	- 126	106	- 2 797	- 1 134	- 1 490
Emprunt	2 000	0	3 000	2 500	0
Variation du résultat global de clôture	1 874	- 2 905	203	1 366	- 1 490
Résultat Global de Clôture (RGC)	1 678	- 1 227	- 1 024	341	- 1 149
Ratios financiers (en K€)	2020	2021	2022	2023	2024
Encours	11011	8000	5000	5500	4875
Epargne brute	-116	106	7583	866	-865
Délai de désendettement	-94,9	75,7	0,7	6,4	-5,6

5- LE BUDGET ANNEXE DECHETS

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fct courant (A)	7 423	9 103	10 912	11 610	12 927
Produits des services	5 628	6 910	9 100	10 016	10 813
Impôts et taxes	0	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	1 228	1 443	1 811	1 588	2 099
Autres produits de gestion courante	567	750	0	7	15
Produits exceptionnels larges (B)	19	73	77	39	50
Produits fonctionnement (C = A+B)	7 443	9 176	10 989	11 649	12 977
Charges fonctionnement courant (D)	7 338	7 571	9 643	10 314	10 907
Charges à caractère général	4 032	4 206	6 424	6 989	7 091
Charges de personnel	1 777	1 765	3 151	3 261	3 737
Autres charges de gestion courante	1 529	1 601	69	64	80
EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)	85	1 532	1 269	1 296	2 020
Charges exceptionnelles larges (E)	103	22	31	92	72
Charges fonctionnement hs int. (F = D - E)	7 441	7 593	9 675	10 407	10 979
EPARGNE DE GESTION (C-F)	2	1 583	1 314	1 243	1 998
Intérêts (G)	32	27	26	35	63
Charges de fonctionnement (I = F+G)	7 473	7 620	9 700	10 441	11 042
EPARGNE BRUTE (J = C-I)	- 30	1 556	1 288	1 208	1 936
Capital (K)	273	253	254	257	306
EPARGNE NETTE (L = J-K)	- 303	1 303	1 034	950	1 630
Dépenses d'inv hors annuité en capit	204	972	812	498	3 907
Dépenses d'inv. hors dette	204	972	812	498	3 907
EPARGNE NETTE	- 303	1 303	1 034	950	1 630
Ressources propres d'inv. (RPI)	134	163	117	72	519
Subventions yc affectations	0	0	103	75	289
Emprunt	110	0	0	0	900
Variation du résultat global de clôture	- 262	494	443	600	- 570
Résultat Global de Clôture (RGC)	41	535	978	1 578	1 008

Ratios financiers

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Encours corrigé au 31/12	2 187	1 934	1 680	1 423	2 017
Epargne brute	- 30	1 556	1 288	1 208	1 936
Encours corrigé 31.12 / Ep brute	- 72,9	1,2	1,3	1,2	1,0

6- LE BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fct courant (A)	7 692	8 411	8 185	8 853	9 022
Produits des services	7 649	8 370	8 147	8 811	8 983
Autres produits de gestion courante	43	41	37	42	39
Produits exceptionnels larges (B)	890	92	42	35	57
Produits fonctionnement (C = A+B)	8 582	8 503	8 227	8 888	9 079
Charges fonctionnement courant (D)	4 936	6 745	6 263	6 566	7 083
Charges à caractère général	3 577	3 832	3 873	4 215	4 674
Charges de personnel	1 254	1 287	1 310	1 349	1 419
Autres charges de gestion courante	105	94	46	36	50
Atténuations de produits	0	1 532	1 033	967	939
EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)	2 756	1 665	1 922	2 287	1 939
Charges exceptionnelles larges (E)	196	179	184	231	204
Charges fonctionnement hs int. (F = C - E)	5 132	6 924	6 447	6 797	7 288
EPARGNE DE GESTION (C-F)	3 450	1 579	1 780	2 090	1 792
Intérêts (G)	118	112	108	113	102
Charges de fonctionnement (I = F+G)	5 250	7 036	6 555	6 910	7 390
EPARGNE BRUTE (J = C-I)	3 332	1 467	1 671	1 978	1 690
Capital (K)	404	415	396	386	379
EPARGNE NETTE (L = J-K)	2 928	1 053	1 275	1 592	1 311
Dépenses d'inv hors annuité en capit	1 253	2 670	2 664	1 589	3 695
Dépenses d'inv. hors dette	1 253	2 670	2 664	1 589	3 695
EPARGNE NETTE	2 928	1 053	1 275	1 592	1 311
Ressources propres d'inv. (RPI)	13	23	20	11	19
Subventions yc affectations	48	167	16	182	75
Emprunt	500	0	0	0	0
Variation du résultat global de clôture	2 236	- 1 426	- 1 353	195	- 2 291
Résultat Global de Clôture (RGC)	6 374	5 203	3 847	4 036	1 744

Ratios financiers

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Encours corrigé au 31/12	4 601	4 301	3 905	3 519	3 139
Epargne brute	3 332	1 467	1 671	1 978	1 690
Encours corrigé 31.12 / Ep brute	1,4	2,9	2,3	1,8	1,9

7- LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fct courant (A)	6 256	6 477	6 605	6 940	7 433
Produits des services	6 243	6 462	6 595	6 935	7 430
Subventions d'exploitation	10	14	10	1	3
Autres produits de gestion courante	3	0	0	3	0
Atténuations de charges	0	1	0	0	0
Produits exceptionnels larges (B)	95	178	46	17	112
Produits fonctionnement (C = A+B)	6 351	6 655	6 651	6 956	7 545
Charges fonctionnement courant (D)	3 414	3 551	3 679	4 180	4 333
Charges à caractère général	1 729	1 925	2 052	2 527	2 410
Charges de personnel	1 598	1 559	1 590	1 628	1 882
Autres charges de gestion courante	86	66	37	24	41
EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)	2 842	2 926	2 927	2 760	3 100
Charges exceptionnelles larges (E)	232	138	138	134	130
Charges fonctionnement hs int. (F = C - E)	3 646	3 689	3 817	4 314	4 463
EPARGNE DE GESTION (C-F)	2 705	2 966	2 834	2 643	3 082
Intérêts (G)	295	287	291	334	355
Charges de fonctionnement (I = F+G)	3 941	3 976	4 108	4 647	4 817
EPARGNE BRUTE (J = C-I)	2 410	2 679	2 544	2 309	2 728
Capital (K)	1 081	1 215	1 230	1 248	1 337
EPARGNE NETTE (L = J-K)	1 330	1 464	1 313	1 061	1 391
Dépenses d'inv hors annuité en capit	5 392	4 394	6 069	5 279	4 405
Dépenses d'inv. hors dette	5 392	4 394	6 069	5 279	4 405
EPARGNE NETTE	1 330	1 464	1 313	1 061	1 391
Ressources propres d'inv. (RPI)	15	0	16	77	48
Opérat° pour compte de tiers (Rec)	274	3	0	191	1
Subventions yc affectations	1 073	2 620	1 020	1 050	1 569
Emprunt	2 500	1 700	0	0	2 500
Variation du résultat global de clôture	- 200	1 392	- 3 719	- 2 900	1 103
Résultat Global de Clôture (RGC)	4 770	6 162	2 443	- 468	588

Ratios financiers

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Encours corrigé au 31/12	15 080	15 565	14 335	13 086	14 249
Epargne brute	2 410	2 679	2 544	2 309	2 728
Encours corrigé 31.12/ Ep brute	6,3	5,8	5,6	5,7	5,2

8- ANALYSE FINANCIERE CONSOLIDEE – BUDGET PRINCIPAL ET ENSEMBLE DES BUDGETS ANNEXES

Chaîne du financement

Montant (k€)	2020	2021	2022	2023	2024
Produits fonctionnement courant (A)	70 428	76 826	79 291	84 927	87 907
Produits des services et domaine (7)	28 928	31 148	35 971	38 941	39 996
Impôts et taxes (73)	28 189	29 045	28 436	29 983	31 288
Dotations et participations (74)	11 214	14 232	13 125	13 520	14 406
Autres produit de gestion courante	1 492	1 679	926	1 537	1 420
Produits courants divers	0	0	0	0	0
Atténuation de charges (013)	605	723	833	946	797
Produits exceptionnels larges (B)	1 297	737	7 600	475	402
Produits fonctionnement (C = A+B)	71 725	77 563	86 891	85 401	88 309
Charges fonctionnement courant (D)	58 769	62 912	65 974	70 251	71 309
Charges à caractère général (011)	19 000	21 299	23 647	25 848	26 868
Charges de personnel (012)	26 364	26 673	29 483	31 512	32 792
Charges de gestion courante (65)	8 692	8 549	6 289	6 676	5 366
Ch. d'atténuation (014)	4 712	6 391	6 555	6 215	6 283
Charges courantes diverses	0	0	0	0	0
EXCEDENT BRUT COURANT (A-D)	11 659	13 913	13 317	14 675	16 598
Charges exceptionnelles larges (E)	576	440	928	504	611
Charges fonctionnement hs int. (F = C - E)	59 345	63 352	66 902	70 755	71 921
EPARGNE DE GESTION (C-F)	12 380	14 211	19 989	14 646	16 389
Intérêts	1 071	1 002	1 100	1 364	1 594
Charges de fonctionnement (G)	60 416	64 354	68 002	72 119	73 515
EPARGNE BRUTE (C-G)	11 309	13 209	18 889	13 282	14 794
Capital	3 825	4 010	14 350	6 369	5 414
EPARGNE NETTE	7 484	9 199	4 539	6 913	9 381
Dépenses d'inv hors annuité en capit	17 977	24 173	31 858	20 623	22 843
Dépenses d'équipement	16 543	20 523	29 407	19 644	21 809
Opérations pour compte de tiers (D)	1 048	607	2 427	904	935
Dépenses fin. d'investissement	387	3 043	24	75	99
Remboursement anticipé	0	0	0	0	0
Ressources propres d'inv. (RPI)	1 205	2 090	6 552	1 408	1 798
FCTVA	884	1 641	1 676	1 134	1 414
Produits des cessions	193	301	373	77	157
Diverses RPI	128	149	4 503	197	227
Opérations pour compte de tiers (Rec)	1 048	608	2 221	1 109	935
Fonds affectés	0	0	0	0	0
Subventions	3 341	5 456	4 391	2 713	4 218
EMPRUNT	9 722	5 472	7 614	7 500	4 914
Variation du résultat global de clôture	4 823	- 1 348	- 6 541	- 981	- 1 598
Résultat Global de Clôture (RGC)	17 700	16 183	9 350	8 049	6 046

Ratios financiers

Montant (k€)	2020	2021	2022	2023	2024
Encours au 31/12	58 817	57 382	55 026	56 354	55 855
Epargne brute	11 309	13 209	18 889	13 282	14 794
Délai désendettement	5,2	4,3	2,9	4,2	3,8